



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Cartographie de l'ingénierie publique territoriale

AUBE

GUIDE



EDITORIAL

Madame Cécile DINDAR
Préfète de l'Aube



Mesdames et messieurs les élus, les fonctionnaires territoriaux, les porteurs de projet,

Chaque jour, vous œuvrez pour promouvoir et valoriser notre territoire auboisi en vous investissant au travers de nombreuses thématiques telles que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la préservation de l'environnement, la culture, la sécurité, la dimension sociale et bien d'autres encore.

Pour vous accompagner dans vos projets, vous bénéficiez de l'appui de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) qui a vocation à faciliter l'émergence et la conduite de vos projets. En effet, cet établissement public, créé en 2019, a pour missions de conseiller et de soutenir les collectivités territoriales, de l'idée à la concrétisation de leurs projets. Dans l'Aube, il s'appuie sur la direction départementale des territoires de l'Aube qui est le point d'entrée, aux côtés des sous-préfets d'arrondissement, pour les collectivités locales désireuses de bénéficier d'un accompagnement par l'Agence.

Elle a à cœur de conseiller les collectivités et donc de vous aider dans la réflexion amont autour des projets (enjeux, objectifs, opportunité, périmètre...) et dans le cadrage de votre besoin d'ingénierie.

La ressource en ingénierie technique constitue souvent un préalable indispensable à la réussite de vos projets. Cette ingénierie peut parfois vous sembler éloignée et difficilement identifiable.

Aussi, afin d'apporter davantage de visibilité dans l'offre d'ingénierie locale disponible et faciliter sa mobilisation, les services de l'État et les partenaires d'appui territorial que sont le Conseil départemental, la Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole et l'Association des Maires de l'Aube, vous proposent aujourd'hui un guide de l'ingénierie locale ayant vocation à vous présenter, au travers de fiches synthétiques, les accompagnements qui répondront à votre besoin. Grâce aux contributions de l'ensemble des acteurs de l'ingénierie au service des collectivités locales, ce guide recense l'offre d'accompagnement que les structures locales et les opérateurs nationaux peuvent vous proposer en fonction des thématiques qui vous intéressent. Il précise également les modalités permettant d'accéder à ces offres ainsi que les coordonnées auxquelles vous pourrez joindre les structures pour exposer votre besoin. Il a vocation à être actualisé et complété au gré des offres d'accompagnement qui seront proposées.

J'espère que ce guide constituera, pour vous, un éclairage précieux dans la promotion et le développement de vos projets.

Bonne lecture.



Sommaire

P.6 **L'ingénierie publique, c'est quoi ?**

P.7 **La délégation territoriale de l'ANCT**

P.8 **Principaux domaines d'intervention
des structures d'ingénierie**

P.9 **Quelques définitions avant de se lancer**

P.9 Les différents types d'ingénierie

P.9 Qui est qui ?

P.10 Qui fait quoi ?

P.11 Les principales étapes d'un projet

P.12 **Quelques repères pour exploiter ce
guide**

P.13 **Services déconcentrés de l'État**

P.14 Préfecture de l'Aube

P.15 Direction départementale des territoires (DDT)

P.17 Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de
la Protection des Populations (DDETSPP)

P.18 Services de sécurité et de secours

P.20 Services territoriaux

P.26 **Grands opérateurs**

P.27 Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)

P.28 Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

P.30 Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

P.32 Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE)

P.33 **Structures locales**

P.34 Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)

P.35 Agence départementale du tourisme

P.36 Association départementale des Maires de l'Aube (AMF 10)

P.37 Business Sud Champagne (BSC)

P.40 Chambre d'agriculture de l'Aube

P.42 Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube (CCI)

P.43 Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole

P.46 Communauté de Communes de Venduvre-Soulaines

P.48 Communauté de communes du Barséquanais en Champagne (CCBC)

P.50 Conseil départemental de l'Aube

P.52 Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne (CENCA)

P.53 Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs (EPTB)

P.55 Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube (FDC10)

P.56 Gaz Réseau Distribution France (GRDF)

P.57 Groupe d'Action Local (GAL) Othe - Armance

P.59 Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Othe - Armance

P.61 Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Seine en Plaine Champenoise

P.62 SEM ENERGIE



Structures locales (...)

P.63 Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aube (SDIS10)

P.64 Société Immobilière et d'Aménagement de l'Aube (SIABA)

P.65 Syndicat d'Étude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (DEPART)

P.67 Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Aube (SDEA)

P.68 Syndicat des Eaux de l'Aube et sa Régie (SDDEA et sa Régie)

P.70 Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)





L'INGÉNIERIE PUBLIQUE C'EST QUOI ?

Un guide de l'ingénierie qui résulte d'un collectif

Créée le 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a pour mission de conseiller et de soutenir les collectivités territoriales, de l'idée à la concrétisation de leurs projets.

Dans l'Aube, la Préfète, déléguée territoriale de l'agence, a décidé d'élaborer un guide présentant succinctement les offres des structures d'ingénierie locales proposées aussi bien par l'État et ses opérateurs, que par les collectivités et autres opérateurs publics.

Chaque fiche est rédigée selon le même format pour une meilleure lecture. Pour chaque partenaire, des contacts qualifiés sont précisés. Ils constitueront des portes d'entrées utiles dans la réflexion en faveur des projets.

L'ingénierie, c'est quoi ?

L'ingénierie publique territoriale recouvre l'ensemble des moyens et savoir-faire professionnels dont ont besoin les collectivités territoriales et les acteurs locaux pour conduire le développement ou l'aménagement des territoires. Vous retrouvez la liste des domaines d'intervention des partenaires de ce guide sur la page suivante.

L'ingénierie consiste dans l'élaboration concrète d'un projet (en réponse à un besoin exprimé) et elle peut intervenir dans les différentes étapes d'un projet par des prestations de :

- conseils et expertise ;
- accompagnement de la collectivités et assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- conception de projet et maîtrise d'œuvre.

Les principales étapes d'un projet

Pour réaliser un projet, les collectivités peuvent se doter de moyens propres ou solliciter des acteurs publics ou privés. Ces prestations entrent, la plupart du temps, dans les champs concurrentiels et sont donc soumises aux règles de mise en concurrence. Toute collectivité qui souhaite mettre en œuvre un projet, doit s'interroger sur sa situation par rapport aux étapes et besoins d'ingénierie :

TYPE D'INGÉNIERIE ✓	PHASE AMONT/ PRE-OPÉRATIONNELLE ✓				PHASE RÉALISATION / OPÉRATIONNELLE ✓		
	Observation prospective	Définition du besoin en amont	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique du projet	Avant-projet	Suivi et gestion après réalisation
Conseil et expertise		●					
Accompagnement et AMO						●	
Conception et maîtrise d'œuvre							



LA DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'ANCT

Votre partenaire en ingénierie territoriale

Vous identifiez facilement l'interlocuteur qui saura vous répondre et vous pouvez le contacter : sous-préfet de votre arrondissement, services de l'État, agence technique départementale ou toute autre structure vous accompagnant habituellement.

Dans le cas contraire, vous pouvez contacter la sous-préfecture de votre arrondissement ou adresser une demande à l'adresse électronique suivante :

ingenierie@aube.gouv.fr

en exprimant les grandes lignes de votre projet et en définissant vos besoins en accompagnement.

Suite à votre sollicitation, la délégation locale de l'ANCT prendra votre attache rapidement, vous aidera à préciser votre besoin et à trouver le bon interlocuteur.

Direction départementale des territoires
1, boulevard Jules Guesde
10 000 Troyes
03 25 46 21 17



LE GUICHET UNIQUE DE L'ANCT DANS L'AUBE

Vous êtes un élu d'une collectivité territoriale et vous souhaitez être accompagné par l'ANCT pour la définition de votre projet, la clarification de son périmètre, la recherche d'ingénierie ou de financements, un cadrage réglementaire, etc.

Les acteurs de l'ingénierie vous accompagnent à chaque étape de votre projet :

[> Liste des acteurs locaux](#)





PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

DES STRUCTURES D'INGÉNIERIE LOCALES



Formation et
information



Agriculture, nature et
environnement



Eaux et milieux
aquatiques



Énergie
et déchets



Autres



Logement



Transport
et mobilités



Numérique



Ingénierie
financière



Développement
économique et
commercial



Urbanisme et
aménagement



Culture,
patrimoine
et loisirs



Conseil et
veille juridique



Sécurité



Santé et
social





QUELQUES DÉFINITIONS AVANT DE SE LANCER

Les différents types d'ingénierie

> Ingénierie d'animation et de mise en réseau :

c'est la création et la gestion de réseaux de communication et de coopération entre les acteurs. Elle passe par l'organisation des réunions publiques, des ateliers participatifs ou des consultations citoyennes pour recueillir les avis et les idées des habitants sur les projets de la commune. Elle contribue également à établir des partenariats avec les acteurs locaux, entreprises, associations... .

> Ingénierie financière :

c'est la conception et la gestion de produits financiers complexes, d'analyse et de gestion des risques financiers. Cette prestation permet l'évaluation de la faisabilité économique des projets, la recherche de financements et de subventions, elle aide à l'élaboration des plans de financements. Elle offre des conseils sur la gestion financière de la commune pour assurer la viabilité à long terme des projets.

> Ingénierie juridique :

c'est l'application des principes juridiques dans la conception et la gestion des processus. Elle permet de s'assurer de la conformité réglementaire des projets en veillant que toutes les obligations légales et contractuelles sont respectées.

> Ingénierie administrative :

c'est la conception, la mise en œuvre et l'optimisation des processus administratifs et organisationnels. Elle aide à l'élaboration d'un plan de projet détaillé en identifiant les différentes étapes du processus, les responsabilités de chaque service de la commune et des tiers (ex services de l'État et opérateurs) et en établissant un système de suivi pour assurer la progression du projet conformément aux délais fixés.

Qui est qui ?

> Le maître d'ouvrage (MOA) :

c'est le porteur de projet, il s'agit de la personne morale pour le compte de laquelle les travaux sont exécutés. On peut également le nommer pouvoir adjudicateur, acheteur ou encore commanditaire. Le maître d'ouvrage décide du lancement de l'opération, détermine le programme en fonction des besoins à satisfaire dans le cadre de l'intérêt général, choisit l'organisation de la réalisation, effectue la commande et en assure le financement.

Le maître d'ouvrage peut dans certaines conditions recourir à des tiers selon différentes modalités (assistance à maîtrise d'ouvrage – ci-dessous – par exemple) afin de l'appuyer et le guider dans les différentes étapes du projet (détermination de la localisation, élaboration du programme, fixation de l'enveloppe financière prévisionnelle, financement de l'opération, choix du processus selon lequel l'ouvrage sera réalisé, conclusion des marchés publics d'études et de travaux).





- > **L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :**
c'est le soutien apporté au maître d'ouvrage – MOA - à la commune par un prestataire externe. L'AMO est une mission de conseil qui peut porter sur un ou plusieurs objets spécialisés, notamment en ce qui concerne tout ou partie de l'élaboration du programme, la fixation de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération ou le conseil spécialisé dans un domaine technique, financier, juridique ou administratif et qui accompagne le MOA tout au long du projet.
- > **Le programme**
le programme est une étape essentielle d'un projet qui ne doit surtout pas être négligée. Il a pour objet de définir le projet dans toutes ses composantes et, pour se faire, il doit comporter ; les objectifs que l'opération doit permettre d'atteindre, les besoins que l'opération doit satisfaire, les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement. Dans les opérations les plus complexes cette mission peut être confiée plus spécifiquement à un programmeur.
- > **Le conducteur d'opération (COP) :**
c'est le copilote du projet. Il s'agit d'une forme d'AMO qui apporte une assistance générale à caractère administratif, financier et technique dans toutes les phases de l'opération sous forme de proposition, de conseil, d'organisation, d'élaboration d'outils, de suivi... Le maître d'ouvrage demeure le décideur à tous les stades de l'opération. Le conducteur d'opération est l'interlocuteur privilégié des autres partenaires ou prestataires du maître d'ouvrage. Il est le fil conducteur du maître d'ouvrage pour la réalisation de l'équipement public de qualité souhaité.
- > **Le maître d'œuvre (MOE) :**
c'est le concepteur du projet. Le MOE est la personne chargée par le maître de l'ouvrage de la réalisation du projet de construction/réhabilitation. Il s'agit d'une mission globale qui doit permettre d'apporter une réponse architecturale, technique et économique au programme défini par le maître d'ouvrage pour la réalisation d'une opération. Il apporte son expertise dans la conception, il dirige l'exécution des travaux et assure la réception de ces derniers. C'est généralement un cabinet d'architecte ou un bureau d'études techniques qui travaille en étroite collaboration avec la commune pour transformer ses besoins (programme) en un projet concret.

Qui fait quoi ?

L'ingénierie se décline sous 3 types de prestations d'accompagnement :

- > **Conseil et expertise :**
c'est l'intervention d'une personne qui possède des connaissances approfondies dans un domaine spécifique et qui utilise son expertise pour guider et aider les collectivités.
- > **Accompagnement de la collectivité et assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :**
c'est la conclusion d'un contrat de prestations de services entre les deux parties. Il stipule l'étendue de la mission et des responsabilités de l'AMO. Cette assistance tout au long de la mission inclut les compétences et le savoir faire multi-domaines : fonctionnel, organisationnel, gestion de projet, informatique, managérial...
- > **Conception de projet et maîtrise d'œuvre :**
c'est l'intervention lors des différentes phases du projet :
 - lors de la conception : planifie les travaux et l'intervention des différentes entreprises,
 - pendant le chantier : dirige l'exécution des travaux,
 - à la réception et clôture des travaux : s'assure de la finition et de la qualité de l'ensemble avec le maître d'ouvrage.





Les principales étapes d'un projet

Pour réaliser un projet, les collectivités peuvent se doter de moyens propres ou solliciter des acteurs publics ou privés. Les étapes entrent, la plupart du temps, dans le champ concurrentiel et sont donc soumises aux règles de mise en concurrence.

La collectivité peut suivre l'évolution des étapes de son projet et ses besoins en ingénierie tout le long des 2 phases de réalisation.

1

La validation du programme définitif marque la fin des études de programmation.

LA PHASE AMONT / PRÉ-OPÉRATIONNELLE

La 1ère phase est composée de 4 étapes :

Observation – prospective :

étude d'opportunité et état des lieux (évaluation de l'état actuel, évolution du contexte...)

Amont - définition du besoin :

analyse de la demande, bien comprendre la question posée pour apporter une réponse adaptée. Il convient aussi de vérifier la pertinence du projet et son contexte de réalisation (réglementation en vigueur, notamment) par des études d'opportunité.

Études préalables – faisabilité technique et financière :

cette phase permet d'approfondir les orientations validées lors des études d'opportunité en élaborant différents scénarii. Cela conduit à l'approfondissement des investigations au regard des contraintes existantes. À l'issue, le maître d'ouvrage validera la solution la plus appropriée. (conformités technique, financière, juridique).

Préparation de la mise en œuvre :

c'est la rédaction du document qui définit le dispositif de pilotage, la programmation du projet, le budget, les contraintes urbanistiques, architecturales, fonctionnelles... C'est la concrétisation du projet qui permet aussi de dimensionner son action et de vérifier que l'on dispose bien des moyens de ses ambitions.

2

LA PHASE RÉALISATION / OPÉRATIONNELLE

Cette phase se compose de 3 étapes :

Suivi technique – esquisse :

élément de mission dans le cas d'une construction neuve // diagnostic dans le cadre d'une réhabilitation ou réutilisation. L'esquisse propose une solution d'ensemble traduisant les éléments majeurs du programme.

Avant projet – sommaire – définitif :

L'avant projet sommaire précise la composition générale architecturale du projet, l'estimation provisoire des coûts et travaux, ainsi que le calendrier. L'approbation de ces études/données, fige le projet et donne l'avant-projet définitif.

À l'issue de cette étape, le maître d'ouvrage dépose la demande de permis de construire établie avec l'assistance du maître d'œuvre.

Puis, le maître d'ouvrage arrête le coût des travaux pour l'appel d'offres.

La réalisation – assistance à la gestion post mise en œuvre :

la phase « travaux / chantier / réalisation du projet » est la traduction physique de l'ensemble des études réalisées.

La décision de réception des travaux est un acte unilatéral du maître d'ouvrage.





Quelques repères pour exploiter ce guide

Pour chaque structure, une ou plusieurs fiches sont dédiées à l'accompagnement qu'elle propose.

Cette fiche s'articule autour des grandes thématiques indiquées en page 8 et présente succinctement le détail des prestations proposées. Afin de vous permettre d'accéder à un contenu plus précis, des liens renvoyant aux sites internet des prestataires sont également intégrés au sein de ces fiches.

Par ailleurs, il est également précisé si les prestations sont ouvertes à toutes les collectivités ou porteurs de projet ou bien si elles sont destinées à des porteurs de projets spécifiques, les communes membres notamment.

P.5 Afin de vous permettre de naviguer facilement dans ce guide, vous pouvez cliquer directement sur le numéro des pages indiquées dans le sommaire et dans l'index afin d'accéder directement à l'information souhaitée.



Ce logo situé à proximité de chaque accompagnement permet d'accéder directement à la page internet dédiée à la prestation.



Ce logo situé dans la partie "Cibles" de chaque fiche permet d'indiquer que la prestation est ouverte à toutes les collectivités ou porteurs de projet.



Ce logo situé dans la partie "Cibles" de chaque fiche permet d'indiquer que la prestation est accessible à une partie des collectivités ou porteurs de projet (périmètre d'EPCI, de syndicat, adhésion à la structure, ...).



Ce logo, figurant sur chaque fiche, vous permet de revenir au sommaire du document.



A yellow ruler with blue markings is positioned diagonally, crossing the text box.

SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT



Préfecture de l'Aube

La préfecture et les sous-préfectures constituent les interlocuteurs privilégiés des élus, des collectivités, et des entreprises à l'appui de leurs projets, au plus proche de leurs problématiques.

Dans son rôle d'assembler, la préfecture propose, au travers de ses services, une offre en matière d'ingénierie procédurale, financière, budgétaire pour conseiller les collectivités dans leurs démarches et les appuyer en amont. La préfecture engage la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour soutenir la réalisation des projets des collectivités locales.



Sécurité



Numérique



Conseil et veille juridique



Ingénierie financière

Préfecture

2, rue Pierre Labonde
10 000 Troyes
03 25 42 35 00

Mail :
pref-cabinet@aube.gouv.fr
pref-pat@aube.gouv.fr

Sous-préfecture de Nogent-sur-Seine

5 rue Casimir Périer
10 400 Nogent-sur-Seine
03 25 39 82 19

Mail :
sp-nogent-sur-seine@aube.gouv.fr

Sous-préfecture de Bar-sur-Aube

8, rue Armand - CS 20052
10 200 Bar-sur-Aube
03 25 27 39 58

Mail :
pref-secretariat-
spbar@aube.gouv.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





Direction départementale des territoires (DDT)

La DDT est chargée de mettre en œuvre les politiques d'aménagement et de développement durables des territoires en instruisant les autorisations dans ses domaines de compétences et en aidant les porteurs de projet en amont pour faciliter l'intégration de ces politiques. À ce titre, elle assure la promotion du développement durable, veille au développement et à l'équilibre des territoires, tant urbains que ruraux, et y participe à travers les politiques agricoles, d'urbanisme, d'habitat, de construction, d'environnement et de mobilité. Consciente de la densité de la réglementation et de l'interaction des politiques publiques, elle aide à l'émergence des projets, optimise leur mise en œuvre et sécurise juridiquement la collectivité et le porteur de projet. Elle porte ses politiques de diverses manières, qui vont de la subvention à l'instruction et à l'accompagnement du projet, jusqu'au contrôle du respect de la réglementation.



Urbanisme et aménagement

- accompagnement des dispositifs Petites Villes de Demain, Action Cœur de Ville,
- appui à l'élaboration de schémas directeurs d'accessibilité,
- instruction des actes d'urbanisme et conseil aux services instructeurs des collectivités,
- conseil et expertise pour l'élaboration des documents de planification,
- aide à la mise en accessibilité des bâtiments et espaces publics,
- appui aux collectivités dans la mise en œuvre de l'ingénierie sur mesure proposée par l'ANCT, ...



Agriculture, nature et environnement

- accompagnement et instruction des procédures environnementales des projets,
- appui au développement des projets d'agriculture durable
- appui à la mise en place d'espaces naturels protégés, ...



Eaux et milieux aquatiques

- prévention des risques naturels,
- accompagnement des projets soumis à la loi sur l'eau,
- protection et gestion durable des eaux, ...



CONTACT:

1 Boulevard Jules Guesde
CS 40 769

10 025 Troyes Cedex

Tél : 03 25 46 20 25

Mail : ddt-direction@aube.gouv.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





Direction départementale des territoires (DDT)



Logement

- aide aux démarches de rénovation du parc de logements privés,
- appui à la rénovation urbaine des quartiers prioritaires (NPNRU),
- développement de l'offre locative publique en lien avec les bailleurs sociaux,
- déclinaison des politiques sociales du logement pour les publics prioritaires,
- prévention des expulsions locatives,



Énergie et déchets

- appui à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables,
- conseil amont sur les projets d'énergies renouvelables (pôle ENR),



Transport et mobilités

- appui à la réalisation de schémas cyclables et promotion des mobilités douces,
- conseil sur les aménagements de sécurité routière,



Sécurité

- aide à la réalisation des plans communaux de sauvegarde,
- accompagnement des collectivités pour la prise d'arrêtés de mise en sécurité,



Développement économique et commercial

- conseil et accompagnement pour la réalisation de projets économiques ou industriels,



Ingénierie financière

- appui à la recherche de financements publics (outil aides territoires),



CONTACT:

1 Boulevard Jules Guesde
CS 40 769

10 025 Troyes Cedex

Tél : 03 25 46 20 25

Mail : ddt-direction@aube.gouv.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP)

La DDETSPP assure le déploiement des politiques d'insertion sociale et professionnelle, d'intégration, de développement de l'emploi, d'accès et d'effectivité des droits, de l'accès et du maintien dans le logement, dans l'emploi. Elle assure également le déploiement du travail, de la politique de la ville. Elle est composée de 3 pôles :

- le pôle Cohésion sociale, emploi et entreprises,
- le pôle Inspection du travail,
- le pôle Protection des populations.



Santé et social



Sécurité



**Développement économique
et commercial**

- accompagnements et renseignements sur la sécurité et la santé au travail,
- sécurité des produits alimentaires,
- accompagnement en matière d'hygiène dans les domaines de la restauration collective,



CONTACT:

2 rue Fernand Giroux
CS 70 368

10 025 Troyes

Tél : 03 25 71 83 00

Mail : ddetspp@aube.gouv.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





Services de sécurité et de secours

Direction Départementale de la Police Nationale (DDPN)

Le siège de la DDPN est implanté à l'hôtel de police de Troyes et est ouvert 7/7 - 24/24.
La DDPN est compétente sur 11 communes de l'agglomération troyenne et assure toutes les missions dévolues à la police nationale.



Sécurité

- intervention auprès des élus en matière d'opérations de prévention :
 - prévention des conduites à risque,
 - prévention des cambriolages, escroqueries, ...,
 - prévention de violences faites aux élus avec la possibilité d'organiser des formations,
- intervention auprès des élus en matière d'opérations de partenariat :
 - accompagnement des mairies dans la mise en œuvre de la participation citoyenne et son suivi avec les mairies concernées,
 - réalisation de consultations de diagnostics de sûreté bâtementaire (bâtiments publics et privés), assortis de recommandations, menées par le référent sûreté de la DDSP,
 - apport d'expertise aux mairies pour la mise en place de dispositifs de vidéo protection.



CONTACT:

18 Rue des Gayettes
10 000 Troyes

Tél : 03 25 43 51 00

Mail : ddsp10@interieur.gouv.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





Services de sécurité et de secours

Groupement de Gendarmerie Départemental de l'Aube (GGD)

Le GGD compte un effectif de près de 490 hommes et femmes qui assurent au quotidien des missions de sécurité publique générale (de protection des personnes et des biens), de police judiciaire, de police administrative, de sécurité routière, de maintien de l'ordre, de renseignement et de défense.

La zone de compétence gendarmerie représente 420 communes, soit près de 60 % de la population et 98 % du territoire, dans des secteurs péri-urbains ou ruraux.



Sécurité

- intervention auprès des élus en matière d'opérations de prévention :
 - prévention relative à la sécurité routière,
 - prévention des cambriolages, escroqueries, ...,
 - prévention de violences faites aux élus avec la possibilité d'organiser des formations,
- intervention auprès des élus en matière d'opérations de partenariat :
 - accompagnement des mairies dans la mise en œuvre de la participation citoyenne et son suivi avec les mairies concernées,
 - apport d'expertise aux mairies pour la mise en place de dispositifs de vidéo protection.



CONTACT:

Rue colonel Arnaud Beltrame
10 430 Rosières-près-Troyes
Tél : 03 25 75 75 75

Mail : ggd10@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





Services territoriaux

Direction départementale des Finances publiques de l'Aube (DDFIP)

La DDFIP assure, via son réseau de services de gestion comptable, de comptables publics et de conseillers aux décideurs locaux, la gestion budgétaire et comptable et l'accompagnement des collectivités locales et des hôpitaux.



Ingénierie financière



Conseil et veille juridique

- accompagnement pour la tenue quotidienne de la comptabilité,
- accompagnement pour le recouvrement des recettes et le paiement des dépenses,
- conseils aux élus en matière d'élaboration du budget, de fiscalité directe locale, de gestion de la trésorerie, d'expertise fiscale et financière,
- accompagnement pour la mise en œuvre du paiement dématérialisé des services publics locaux.



CONTACT:

22 Boulevard Gambetta
10 000 Troyes

Tél : 03 25 43 70 50

Mail : ddfip10@dgfip.finances.gouv.fr

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Aube (DSDEN)

La DSDEN anime et met en œuvre, dans le département, la politique éducative définie par le ministère de l'Éducation nationale.



Santé et social



Urbanisme et aménagement

- gestion auprès des collectivités de la carte scolaire,
- contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, contrats urbains,
- accompagnement dans la mise en œuvre des Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT),
- accompagnement dans la mise en œuvre des Territoires Éducatifs Ruraux.



CONTACT:

30 Rue Mitantier
10 000 Troyes

Tél : 03 25 76 22 29

Mail : dsden10@ac-reims.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





Services territoriaux

Agence Régionale de santé (ARS) - Délégation territoriale de l'Aube

La délégation territoriale de l'Aube de l'ARS décline localement la stratégie régionale de santé de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Les ARS ont deux grandes missions :

- le pilotage de la politique de santé publique,
- la régulation de l'offre de santé en région.



Santé et social



Urbanisme et aménagement

- soutien à la création de maisons de santé pluridisciplinaires,
- mise en place des conseils territoriaux de santé,
- organisation territoriale de l'offre de soins.



CONTACT:

Cité administrative des Vassaulles
CS 60763

10 000 Troyes cedex

Tél : 03 25 76 21 47

Mail : ars-grandest-dt10-delegue@ars.sante.fr

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - Unité départementale (UD) Aube / Haute-Marne

L'UD-DREAL assure les missions régaliennes de police de l'environnement auprès des établissements industriels relevant de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).



Énergie et déchets



Urbanisme et aménagement



Agriculture, nature et environnement



Sécurité



CONTACT:

1 boulevard Jules Guesde
BP 377

10 025 Troyes Cedex

Tél : 03 51 37 61 70

Mail : ud10.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





Services territoriaux

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - Pôle promotion du développement durable

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est met en œuvre, sous l'autorité du préfet de région et des préfets de départements, les politiques publiques du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT).



Énergie et déchets



Urbanisme et aménagement



Agriculture, nature et environnement



Transport et mobilités

Au sein du service connaissance et développement durable de la DREAL Grand Est, le Pôle promotion du développement durable (PPDD) propose :

- un véritable appui et accompagnement aux collectivités dans les thématiques de participation citoyenne, d'économie circulaire et d'éducation à l'environnement et au développement durable,
- une offre de conseils, d'expertise et d'accompagnement dans les divers projets de transition écologique,
- l'animation des ateliers de sensibilisation à la participation citoyenne, complémentaire à la démocratie représentative, permettant de mobiliser et fédérer autour d'intérêts communs.



CONTACT:

DREAL Grand-Est
5 rue Hinzelin - Site du Polygone
57 000 METZ
Tél : 03 87 56 42 60

Mail : solene.lallement@developpement-durable.gouv.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





Services territoriaux

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)

L'UDAP est un service de la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est (DRAC), service déconcentré du Ministère de la Culture, qui coordonne et met en œuvre la politique du Ministère. Au sein du pôle architecture et patrimoines de la DRAC Grand Est, l'UDAP œuvre à la promotion d'un aménagement qualitatif et durable du territoire, où paysage, urbanisme et architecture entretiennent un dialogue raisonné entre dynamiques de projet et prise en compte du patrimoine.

Elle exerce plusieurs missions :

- conservation et préservation des monuments historiques,
- contrôle et veille à la préservation des espaces protégés (abords des monuments historiques, sites classés ou inscrits),
- protection et mise en valeur des sites et paysages,
- promotion de la qualité architecturale et urbaine.



Urbanisme et aménagement

- accompagnement à la mise en œuvre des Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou encore des Plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV),
- instruction des autorisations d'urbanisme,
- périmètre de protection de monuments historiques,
- conseil en architecture et urbanisme.



Agriculture, nature et environnement

- accompagnement à la mise en valeur et à la préservation des paysages.



CONTACT:

2 Mail des Charmilles
10 000 Troyes

Tél : 03 25 83 22 40

Mail : udap.aube@culture.gouv.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





Services territoriaux

Office National des Forêts (ONF) - Agence territoriale Aube - Marne

L'ONF assure la gestion des forêts publiques qui comprennent les forêts de l'Etat et celles de collectivités. Cette gestion permet de concilier trois objectifs indissociables :

- produire du bois pour le besoin des hommes,
- préserver la biodiversité,
- accueillir le public.

L'office réalise également des missions de police, de prévention et de la gestion des risques naturels comme la défense des forêts contre les incendies, ou la surveillance de l'état sanitaire des forêts.

Des missions de valorisation des espaces peuvent être proposées aux collectivités.



Agriculture, nature et environnement

- accompagnement des collectivités dans leur gestion forestières,
- soutien aux projets d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC),
- accompagnement des collectivités dans le cadre de la préservation de la biodiversité et des milieux naturels,
- structuration de la filières bois locale,



Eaux et milieux aquatiques

- accompagnement des collectivités en matière de préservation des milieux naturels et aquatiques... .



CONTACT:

38 rue Grégoire Pierre Herluison
10 025 Troyes Cedex
Tél : 03 25 76 27 37
Mail : ag.troyes@onf.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





Services territoriaux

Office français de la biodiversité (OFB) - Service départemental de l'Aube

L'Office français de la biodiversité (OFB), sous tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a été créé pour relever le défi de la protection et de la reconquête de la biodiversité.

L'OFB a pour missions :

- d'assurer une police environnementale et sanitaire au service de la biodiversité et appuyer les services de l'État dans l'instruction de certains dossiers,
- de caractériser et suivre l'état de la biodiversité, les usages et les pressions qui en résultent et l'efficacité des réponses apportées,
- d'appuyer l'action des territoires en faveur de l'eau et de la biodiversité, appuyer la conception et l'évaluation des stratégies nationales et l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles,
- d'appuyer la gestion des aires protégées,
- de sensibiliser, mobiliser et faire participer les citoyens pour contribuer à faire de la biodiversité un enjeu de société, accompagner la transition écologique des politiques sectorielles de l'agriculture, de la pêche et de la forêt auprès des usagers de la biodiversité.



Agriculture, nature et environnement

- soutien aux projets d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC),
- conseil et accompagnement des collectivités en matière d'espèces protégées,
- conseil et information en matière de protection des habitats et du patrimoine naturel, ...



Eaux et milieux aquatiques

- accompagnement des collectivités en matière de qualité de l'eau et de gestion quantitative de la ressource,
- conseil et accompagnement des collectivités en matière de préservation des milieux aquatiques, ...



CONTACT:

2 Mail des Charmilles
10 025 Troyes Cedex
Tél : 03 25 49 80 10
Mail : sd.10@ofb.gouv.fr



Pour en savoir plus :
[Guide des services de l'État](#)





GRANDS OPÉRATEURS



Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'État, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère en charge de l'écologie et le ministère en charge des finances. Elle contribue à définir la politique de l'eau du bassin hydrographique avec l'ensemble des membres du comité de bassin en rédigeant le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et la stratégie d'adaptation au changement climatique mais également à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

- réduire les rejets polluants par temps de pluie en zone urbaine, [www](#)
- planification des Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau. [www](#)



Eaux et milieux aquatiques

- protéger, restaurer et gérer les écosystèmes humides et marins et leur biodiversité, [www](#)
- diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques – maîtrise du ruissellement, [www](#)
- protéger les captages et assurer l'approvisionnement en eau potable, [www](#)
- assainissement des collectivités par temps sec et par temps de pluie. [www](#)



Agriculture, nature et environnement

- accompagner des changements pérennes de pratiques ou de systèmes agricoles compatibles avec la protection de la ressource en eau, des milieux aquatiques et marins, [www](#)
- accompagner la transition agricole pour l'eau. [www](#)

Cibles

- Collectivités
- Professionnels
- Particuliers



Modalités

- Intervention gratuite
- Périmètre départemental



CONTACT:

30 Chaussée du Port - CS 50423
51 035 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 66 25 75
Mail : chalons.accueil@aesn.fr
www.eau-seine-normandie.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●		●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●		●
Conception et maîtrise d'œuvre							



Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - l'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, l'ADEME met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

Conseils et accompagnements dans les domaines suivants :

- espaces publics,
- friches,
- planification.



Agriculture, nature et environnement

Conseils et accompagnements dans les domaines suivants :

- démarche ClimAgri®,
- appel à projets AgriQAir ,
- aide à la mise en œuvre de Projets Alimentaires Territoriaux comportant un important volet environnemental,
- Pollution/Dépollution - renouvellement forestier.



Énergie et déchets

Conseils et accompagnements dans les domaines suivants :

- énergie,
- économie d'énergie,
- déchets - récupération de chaleur fatale,
- énergies renouvelables et réseaux de chaleur ...

Cibles

- Collectivités
- Professionnels
- Particuliers

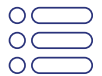


Modalités

- Intervention gratuite
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Soutien de l'ADEME à des programmes d'animations territoriaux portés par les collectivités sur les sujets Climat-Air-Energie et Economie circulaire : programme Territoire Engagé Transition Écologique
- <https://www.territoiresentransitions.fr/>



CONTACT:

116 avenue de Paris
51 000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 69 58 41
Mail : antoine.chiron@ademe.fr
www.ademe.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●		●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●		●
Conception et maîtrise d'œuvre							



Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Domaines d'intervention



Développement économique et commercial

Conseils et accompagnements dans les domaines suivants :

- soutien au réemploi-réutilisation et la réparation de produits - réemploi des emballages et des contenants pour les collectivités ayant la responsabilité d'une activité de restauration.



Transport et mobilités

- aide au développement des modes de déplacements actifs (vélo, marche) et partagés (covoiturage).



Culture, patrimoine et loisirs

- aide en faveur du tourisme durable.



Autres

- adaptation au changement climatique.

Cibles

- Collectivités
- Professionnels
- Particuliers



Modalités

- Intervention gratuite
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Soutien de l'ADEME à des programmes d'animations territoriaux portés par les collectivités sur les sujets Climat-Air-Energie et Economie circulaire : programme Territoire Engagé Transition Écologique
- <https://www.territoiresentransitions.fr/>



CONTACT:

116 avenue de Paris
51 000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 69 58 41
Mail : antoine.chiron@ademe.fr
www.ademe.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●		●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●		●
Conception et maîtrise d'œuvre							

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires via :

- la production de doctrine (développement d'outils et de méthodes, travaux de recherche, ...),
- l'appui aux territoires (conseil, AMO, études, expertises),
- la capitalisation et la diffusion de connaissances (formation, animation de réseaux, édition, ...)

Doté d'un fort potentiel d'innovation incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

Dans le domaine de l'aménagement : [www](#)

- mettre en œuvre une stratégie de transition écologique,
- engager une démarche de résilience sur votre territoire,
- s'engager pour la sobriété foncière,
- recycler les friches, ... [www](#)

Dans le domaine du bâtiment :

- agir pour l'école de demain : bâtiments, cours et espaces publics,
- rendre accessibles vos bâtiments, espaces publics et transports,
- accompagner les bailleurs publics dans l'amélioration de la conformité réglementaire de leurs logements, ...

Dans le domaine de la voirie et des ouvrages d'art :

- connaître et visualiser votre patrimoine de voiries,
- développer l'usage des matériaux alternatifs en construction routière,
- réussir vos opérations routières à enjeux,
- surveiller et entretenir votre patrimoine d'ouvrages d'art.



Agriculture, nature et environnement

- prévenir les risques d'inondations,
- prévenir et gérer les risques naturels terrestres,
- développer la nature en ville,
- prévenir et gérer les risques naturels terrestres, ... [www](#)

Cibles

- Collectivités
- Collectivités adhérentes
- Professionnels
- Particuliers



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental

Références

- Centre de ressources [www](#)
- Adhésion possible des collectivités au CEREMA [www](#)



CONTACT:

Cerema - Direction territoriale Est
 Bâtiment C - île du Saulcy - 57 000 Metz
 Mail : relation-clients-grandest@cerema.fr
www.cerema.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●	●	●
Conception et maîtrise d'œuvre							

Domaines d'intervention



Eaux et milieux aquatiques

- favoriser une gestion intégrée de l'eau en ville et dans les infrastructures de transport . 



Énergie et déchets

- gérer le patrimoine immobilier en maîtrisant les consommations énergétiques, 
- maîtriser les consommations d'énergie de votre éclairage public tout en réduisant les nuisances lumineuses, 
- réaliser un schéma directeur Réseau de chaleur. 



Transport et mobilités

- développer le covoiturage,
- agir pour une mobilité décarbonée,
- organiser les mobilités en territoires peu denses,
- évaluer votre service de transport basé sur des véhicules autonomes, ... 

Cibles

- Collectivités
- Collectivités adhérentes
- Professionnels
- Particuliers

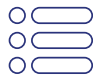


Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental

Références

- Centre de ressources 
- Adhésion possible des collectivités au CEREMA 



CONTACT:

Cerema - Direction territoriale Est
 Bâtiment C - île du Saulcy - 57 000 Metz
 Mail : relation-clients-grandest@cerema.fr
www.cerema.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●	●	●
Conception et maîtrise d'œuvre							

Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE)

Le territoire d'intervention de l'EPFGE s'étend aux départements lorrains et champardennais. Il intervient dans un schéma de coopération horizontale avec les collectivités ou largement les organismes publics. Il procède à l'acquisition puis au portage de biens fonciers ou immobiliers dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités. Il peut également conduire en tant que maître d'ouvrage des études et des travaux, lourds quand le recyclage s'impose, ou de gestion pendant le portage. Il mobilise ses moyens techniques, juridiques et financiers conjointement avec les collectivités pour faciliter la mise en œuvre de leurs projets avec le souci permanent de la sobriété foncière.

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

Phase pré-opérationnelle :

- études de vocation, de faisabilité ou de stratégie foncière (garantir un cadre technique et financier et un calendrier clair),
- acquisition du foncier / acquérir dans un schéma d'ensemble,
- analyser la dureté foncière et adapter les conditions de maîtrise du foncier (amiable, préemption ou expropriation).

Travaux :

- préparer les biens en vue du projet,
- assurer la maîtrise d'ouvrage des études de maîtrise d'œuvre et les travaux de déconstruction/désamiantage, de gestion des pollutions et exceptionnellement de clos couvert.

Cession du foncier :

- céder les biens pré-aménagés ou non,
- céder le foncier dans le cadre des délais fixés par la convention (en général 5 ans).

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Conventionnement
- Périmètre régional

Exemples de projet

- Troyes – Site « Absorba Poron Logtex »,
- Polisot - Friche ferroviaire,
- Villenauxe-la-Grande - requalification de centre-bourg.



CONTACT:

Rue Robet Blum - 54 701 Pont-à-Mousson
Tél : 03 83 80 40 20
Mail : contact@epfge.fr
<https://www.epfge.fr/>

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●	●	●
Conception et maîtrise d'œuvre							



STRUCTURES LOCALES

Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)

L'ADIL délivre des conseils gratuits, neutres et personnalisés sur toutes les questions juridiques, fiscales et financières liées au logement et à l'habitat. Près de 5 600 consultations sont délivrées chaque année sur l'ensemble du territoire de l'Aube. Elle accompagne également les collectivités et autres personnes dans la définition de leur politique liée à l'habitat via leur expertise juridique et leurs retours terrains. Un certain nombre d'actions spécifiques telles que la réalisation de diagnostic décence au nom de la caf, l'animation d'un lieu d'accueil pour les demandeurs d'un logement social, ou bien encore la mise en place de formations à destination des élus et techniciens sont mise en œuvre.

Domaines d'intervention



Logement

- conseils gratuits, neutres et personnalisés sur toutes les questions juridiques, fiscales et financières liées au logement et à l'habitat,
- accompagnement des collectivités et autres personnes dans la définition de leur politique liée à l'habitat,
- réalisation de diagnostic décence au nom de la caf,
- animation d'un lieu d'accueil pour les demandeurs d'un logement social,
- formations à destination des élus et techniciens.

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Accompagnement des copropriétés dégradées ou non constituées,
- Lutte contre la vacance,
- Lutte contre l'habitat indigne,
- Mise en place d'une base de données et analyses qualitatives.



CONTACT:

17 rue Jean-Louis Delaporte - 10 000 Troyes
Tél : 03 25 73 42 05
Mail : j.nicolas@adil10.fr
www.adil10.org

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●		●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●		●
Conception et maîtrise d'œuvre	●	●	●	●	●		●



Agence départementale du tourisme

L'ADT de l'Aube agit dans la mise en œuvre de la politique touristique du département en mettant en réseau l'ensemble des acteurs du tourisme de loisirs et d'affaires : élus, particuliers, associations, professionnels.

Les missions générales de l'ADT sont :

- accompagner les porteurs de projets, recenser et qualifier l'offre du tourisme de loisirs et d'affaires (labellisation, certification, démarche qualité...),
- synthétiser les données statistiques économiques, sociales, de fréquentation et de notoriété de la destination,
- promouvoir la destination et ses portes d'entrée en France et à l'étranger,
- construire l'offre commerciale et en faire la promotion.

Domaine d'intervention



Culture, patrimoine et loisirs

- accompagnement complet des porteurs de projets à visée touristique dans l'implantation d'un projet sur le territoire de l'Aube (du choix de l'implantation à la pérennité du projet jusqu'à sa promotion et commercialisation),
- recensement de l'offre de tourisme de loisirs et d'affaires,
- synthèse des données statistiques d'activités,
- promotion de la destination en France et à l'étranger,
- construction de l'offre commerciale et diffusion.

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Slow tourisme Lab : incubateur d'entreprises touristiques au sein de l'ADT,
- Accompagnement dans la structuration de l'offre et la pérennité,
- Accompagnement dans la labellisation Destination Innovation et Durable.



CONTACT:

37 quai Dampierre - 10 000 Troyes

Tél : 03 25 42 50 94

Mail : bonjour@aube-champagne.com
aube-champagne.com

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●				
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							

Association départementale des Maires de l'Aube (AMF 10)

Créée en 1950, l'Association est régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle représente l'ensemble des maires et des présidents d'intercommunalité de l'Aube adhérents et constitue un relais départemental de l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité.

Domaines d'intervention



Conseil et veille juridique

- accompagnement juridique personnalisé pour les élus sur toute question relative à l'exercice du mandat municipal ou communautaire : fonctionnement de l'organe délibérant, statut de l' élu, pouvoirs de police, marchés publics, urbanisme, état civil... ,
- conseil aux élus sur les différentes procédures adaptées à leurs projets,
- information des élus sur l'actualité juridique par le biais d'une veille active (site internet, Facebook et mails),
- en cas de besoin, l'AMF10 s'appuie sur un réseau d'experts, dont les services de l'AMF pour les dossiers les plus complexes.



Formation et information

- titulaire d'un agrément du Ministère chargé des Collectivités territoriales, l'AMF10 propose des formations permettant aux élus locaux d'acquérir ou de renforcer leurs compétences et connaissances juridiques, sur des sujets variés en lien avec l'exercice du mandat,
- l'AMF10 organise régulièrement des réunions d'information et de sensibilisation en lien avec l'actualité des collectivités territoriales, lesquelles sont également ouvertes aux agents.



Autres

- l'AMF10 organise tout au long de l'année divers évènements, déplacements ou manifestations. Elle crée une dynamique d'échanges et de coopération entre ses adhérents.

Cibles

- Maires du département
- Présidents des EPCI du département
- Collaborateurs des élus



Modalités

- Cotisation annuelle d'adhésion
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Déplacement au Congrès des Maires de France,
- Stage "Appréhender la voirie communale" avec les Géomètres Experts,
- Formation sur le budget communal.



CONTACT:

1 Rue Joseph-Claude Habert - 10 000 Troyes

Tél : 03 25 73 90 88

Mail : contact@amf10.asso.fr

www.amf10.fr

[f AMFAube](https://www.facebook.com/AMFAube)

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●					
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							

Business Sud Champagne (BSC)

Le groupement a pour objet de promouvoir l'image et l'attractivité du territoire « Sud Champagne », en France et à l'étranger, en vue d'accueillir de nouvelles activités sur son territoire, ainsi que d'accompagner les entreprises dites stratégiques, tout en favorisant l'émergence de filières d'intérêt régional.

Cet objet se décompose en quatre principales missions, à savoir la promotion du territoire, la prospection d'entreprises, la structuration de filières, et l'appui aux entreprises stratégiques.

Domaines d'intervention



Développement économique et commercial

En matière de promotion du territoire et d'attractivité économique :

- définition de la stratégie en matière de marketing territorial à caractère économique,
- élaboration de supports et outils dédiés,
- présence sur les salons professionnels,
- prise en charge de la communication digitale à caractère économique.

En matière de prospection :

- construction d'argumentaires de territoire,
- ciblage des secteurs et entreprises à prospecter,
- approche directe des entreprises nationales ou étrangères en développement, ou en recherche d'implantation nouvelle, en complémentarité avec les actions de la Région,
- accompagnement de l'entreprise dans sa phase d'implantation,
- mobilisation des dispositifs financiers utiles pour faciliter la concrétisation du projet,
- établissement d'une relation privilégiée avec Business France et ses partenaires.

En matière de structuration des filières :

- animation des filières identifiées comme stratégiques, en lien étroit avec l'agence Grand E-Nov,
- valorisation des savoir-faire.
- organisation d'évènements.

Cibles

- Collectivités
- Professionnels

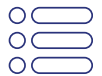


Modalités

- Intervention gratuite ou payante selon la prestation
- Membres du GIP
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Stratégie de développement économique,
- Réflexions pour la réalisation d'une offre foncière et/ou immobilière,
- Réhabilitation de friche,
- Structuration d'écosystèmes,
- Attractivité économique.



CONTACT:

12 rue Bégand - 10 000 Troyes

Tél : 03 25 73 68 10

Mail : contact@sud-champagne.fr

www.business-sud-champagne

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●					
Conception et maîtrise d'œuvre							

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

- recherche d'espaces économiques : foncier et friches.



Ingénierie financière

- recherche de subventions et d'accompagnements financiers.

Cibles

- Collectivités
- Professionnels

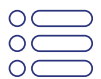


Modalités

- Intervention gratuite ou payante selon la prestation
- Membres du GIP
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Stratégie de développement économique,
- Réflexions pour la réalisation d'une offre foncière et/ou immobilière,
- Réhabilitation de friche,
- Structuration d'écosystèmes,
- Attractivité économique.



CONTACT:

12 rue Bégand - 10 000 Troyes

Tél : 03 25 73 68 10

Mail : contact@sud-champagne.fr

www.business-sud-champagne

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●					
Conception et maîtrise d'œuvre							

Centre de gestion de la fonction publique de l'Aube (CDG 10)

Le CDG 10 est un établissement public administratif créé par la loi du 26 janvier 1984. Il est géré par des employeurs territoriaux et a vocation de participer à la gestion des personnels territoriaux et au développement des collectivités. Il apporte conseil et support à l'ensemble des collectivités et établissements publics aubois.

Domaines d'intervention



Formation et information

- concours et examens,
- gestion de la bourse de l'emploi,
- bilan de l'emploi,
- expertise statutaire,
- gestion des carrières,
- conseil médical,
- retraite,
- accompagnement personnalisé pour l'élaboration d'un projet professionnel (APEPP),
- gestion des fonctionnaires territoriaux momentanément privés d'emploi,
- handicap au travail,
- signalement,
- déontologie des agents publics,
- médecine préventive,
- prévention des risques professionnels,
- archivage itinérant,
- interim territorial,
- RGPD,
- assurance statutaire,
- convention de participation prévoyance,
- partenariats en faveur de l'emploi,
- défense mobilité,
- formation,
- médiation préalable obligatoire,
- assistance logiciels aux collectivités.

Cible

- Collectivités



Modalités

- Intervention gratuite ou payante selon la prestation
- Conventionnement
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Assistance en matière de gestion des impacts RH de tout changement de mode de gestion des services publics,
- Réalisation en lieu et place de la collectivité de protocoles dans le cadre des LDG,
- Accompagnement en matière de recrutement.



CONTACT:

Sainte Savine Parc du Grand Troyes
10 600 La Chapelle Saint-Luc
Tél : 03 25 73 11 23
Mail : claudine.koludzki@cdg10.fr
www.cdg10.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							



**“Ensemble,
osons
autrement !”**

Chambre d'agriculture de l'Aube

La Chambre d'agriculture de l'Aube apporte des services dans le domaine de l'expertise, du conseil, de la formation auprès des exploitants agricoles, des salariés agricoles, des entreprises agro-alimentaires et des collectivités et territoires.

Domaines d'intervention



Agriculture, nature et environnement

- accompagner le déploiement d'une alimentation locale aux travers de nouveaux circuits d'approvisionnement,
- dynamiser les territoires en relocalisant les productions alimentaires, [www](#)
- accompagner les projets des collectivités et des territoires en matière de biodiversité, [www](#)
- accompagner les territoires dans la gestion de l'eau, [www](#)
- soutenir l'économie locale par l'organisation d'évènements touristiques, culturels et pédagogiques.



Urbanisme et aménagement

- Sur la thématique du foncier : accompagnement pour la préservation et la dynamisation de l'agriculture. [www](#)

Cibles

- Collectivités
- Professionnels

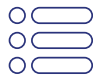


Modalités

- Intervention gratuite
- Intervention payante
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- TERRalto, au service des collectivités, [www](#)
- Partenaire du Conseil départemental pour le Projet d'Alimentation Territoriale (PAT),
- Projet agricole sur 2 ans ayant vocation à préserver et encourager la conservation des surfaces en herbe et autres pratiques agricoles favorables à la biodiversité et la ressource en eau sur le territoire de la Bassée.



CONTACT:

Espace Regley - 1 Boulevard Charles Baltet
10 000 Troyes
Tél : 03 25 43 72 72
Mail : adeline.poirson@aube.chambagri.fr
www.aube-haute-marne.chambres-agriculture.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO		●	●	●			
Conception et maîtrise d'œuvre							

Domaines d'intervention



Eaux et milieux aquatiques

- accompagnement dans le déploiement d'une alimentation locale au travers de nouveaux circuits d'approvisionnement. [www](#)



Énergie et déchets

- mission de Valorisation Agricole des Déchets : appui aux collectivités pour l'épandage des boues de stations d'épuration/compostage, [www](#)
- développer un territoire plus durable en favorisant les énergies renouvelables. [www](#)



Développement économique et commercial

- promouvoir l'agriculture inclusive à l'échelle des territoires.

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite
- Intervention payante
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- TERRalto, au service des collectivités, [www](#)
- Partenaire du Conseil départemental pour le Projet d'Alimentation Territorial (PAT),
- Projet agricole sur 2 ans ayant vocation à préserver et encourager la conservation des surfaces en herbe et autres pratiques agricoles favorables à la biodiversité et la ressource en eau sur le territoire de la Bassée.



CONTACT:

Espace Regley - 1 Boulevard Charles Baltet
10 000 Troyes

Tél : 03 25 43 72 72

Mail : adeline.poirson@aube.chambagri.fr
www.aube-haute-marne.chambres-agriculture.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO		●	●	●			
Conception et maîtrise d'œuvre							

Au service de l'intérêt général, la CCI s'inscrit dans l'ensemble des efforts menés sur le plan départemental et régional, en matière de développement industriel et commercial. En outre, elle appuie les entreprises dans leurs activités, réalise des diagnostics et études, ou encore accompagne les territoires dans la définition et la mise en pratique de leur stratégie de développement économique.

Domaines d'intervention



Développement économique et commercial

- réalisation de tout type d'études à vocation économique (faisabilité de projet, diagnostic économique, études d'impact, ...),
- étude stratégique de développement commercial : une étude détaillée sur les dynamiques commerciales d'un territoire afin d'établir un état des lieux de l'offre présente et des caractéristiques de consommation afin de proposer des pistes de développement opérationnel, [www](#)
- étude stratégique de développement économique territorial : étude détaillée sur tout type de problématique économique (étude de potentialité de projet, diagnostics économiques territoriaux, ...), [www](#)
- accompagnement à la mise en œuvre de stratégie opérationnelle dans le domaine économique (sous forme d'AMO par exemple).

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Interventions payantes
- Devis personnalisé
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Études opérationnelles de redynamisation commerciale,
- Diagnostic économique,
- Études de faisabilité de projet.



CONTACT:

1 Boulevard Charles Baltet - 10 000 Troyes
Tél : 03 25 43 70 27
Mail : d.moret@troyes.cci.fr
www.troyes.cci.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●		
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●		
Conception et maîtrise d'œuvre							



Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM)

La Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole regroupe 81 communes et compte environ 170 000 habitants. Elle intervient dans des champs de compétences diversifiés tels que la gestion et le traitement des déchets, l'assainissement, le transport urbain, la gestion des voies communautaires, les zones d'activités économiques, ...

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

Urbanisme :

- instruction à la carte des demandes d'autorisation d'urbanisme,
- en phase « pré-instruction » : accompagnement ponctuel et personnalisé des services municipaux à la fois dans leurs missions d'accueil et conseils aux porteurs de projets,
- en phase « post-instruction » : assistance dans l'examen de la conformité des projets autorisés, accompagnement du Maire dans ses fonctions d'OPJ et plus particulièrement dans le cadre des travaux sans autorisation ou non-conformes aux autorisations ; assistance dans la gestion des recours gracieux et contentieux.

Planification :

- accompagnement dans la procédure de modification et/ou révision des documents d'urbanisme, et avis sur les enjeux trame verte et bleue et sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).



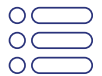
Logement

- élaboration du Plan Local de l'Habitat (PLH) et gestion des données locales.



Transport et mobilités

- services de transports à la demande et PMR, de covoiturage (KAROS),
- vélo en livre-service "le Marcel à vélo", location de vélos et remisage sécurisé de vélos,
- réseau de transports en commun,
- Plan d'Accessibilité de Voirie et des Espaces Publics et gestion de la Commission Intercommunale de l'Accessibilité,
- fonds de concours en matière de mobilité,
- gestion des carrefours à feux : priorisation circulation des transports en commun, priorité aux véhicules de secours, fluidification du trafic, calculs de temps de parcours et comptages.



CONTACT:

1 Place Robert Galley - 10 000 Troyes
Tél : 03 25 45 27 27
Mail : aic@troyes-cm.fr
troyes-champagne-metropole.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●			
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							

Domaines d'intervention



Développement économique et commercial

Commerce, Industrie :

- accompagner les territoires dans leur développement économique et commercial en veillant à maintenir une vision stratégique et un équilibre sur l'ensemble du territoire,
- accompagner le développement de filières innovantes sur le territoire ainsi que la recherche de foncier disponible et adapté.

Tourisme :

- accompagnement et conseils pour la création de meublés et de chambres d'hôtes,
- développement de l'offre et des animations touristiques.

Économie sociale et solidaire, emploi et formation professionnelle :

- animation du réseau des Points Conseil Emploi,
- politique d'insertion à travers le dispositif des clauses sociales d'insertion,
- expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue durée uniquement sur certains secteurs/communes,
- guichet unique proposant des services aux étudiants et des animations, regroupés en un seul lieu : la Maison des étudiants.



Énergie et déchets

- gestion de la collecte des déchets en porte à porte, en point d'apport volontaire et en déchèterie,
- conseillers en énergie partagé (sous la forme du dispositif national piloté par l'ADEME),
- conseillers Ecotoit,
- accompagnement des communes dans la délimitation des ZAER, élaboration des cartographies et intégration de ces cartes dans le SIG de TCM,
- gestion et exploitation de deux réseaux de chaleur urbain propriétés de TCM.



Numérique

- Système d'Information Géographique permettant une cartographie de différentes données accessibles aux communes.

Cibles

- Collectivités
- Particuliers
- Propriétaires d'hébergement touristique

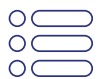


Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre de l'EPCI
- Communes membres

Exemples de projet

- Mise à disposition des particuliers de composteurs individuels et collectifs,
- Bioéconomie : Pôle chanvre à Saint-Lié,
- Zones artisanales de Creney et Bouilly,
- Création d'une Société Publique Locale (SPL) à destination des EPCI membres, pour développer l'immobilier d'entreprises sur les communes du territoire,
- Business Sud Champagne.



CONTACT:

1 Place Robert Galley - 10 000 Troyes

Tél : 03 25 45 27 27

Mail : aic@troys-cm.fr

troys-champagne-metropole.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●			
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							

Domaines d'intervention



Agriculture, nature et environnement

- mise en place d'une filière d'accompagnement aux métiers de maraîcher,
- cartographie et mise à jour des cartes relatives à la Trame verte et bleue,
- dispositif d'incitation à la plantation de haies,
- expertise/étude des îlots de chaleur urbain et adaptation des espaces au changement climatique,
- capture, mise en fourrière, soins et recherche des propriétaires des chiens errants.



Eaux et milieux aquatiques

- gestion et exploitation des réseaux d'assainissement collectif et du traitement des eaux usées,
- gestion et exploitation des réseaux d'eaux pluviales urbaines,
- gestion des milieux aquatiques et de la protection des inondations (gémapi).



Culture, patrimoine et loisirs

- gestion du réseau intercommunal des médiathèques,
- organisation d'expositions et mission d'inventaire du patrimoine pour le compte de la Région Grand Est.



Ingénierie financière

- aide à l'identification des financements des projets des communes membres,
- accompagnement des communes dans l'élaboration de leurs dossiers de demande de financements,
- gestion de la GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) et accompagnement des communes dans l'exonération de la TFBP.

Cibles

- Collectivités
- Particuliers

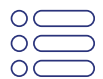


Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre de l'EPCI
- Communes membres

Exemples de projet

- Dignes : construction, réhabilitation et entretien,
- Projet de développement du maraîchage : mise à disposition de terrains, matériels, locaux. Formation des futurs exploitants.



CONTACT:

1 Place Robert Galley - 10 000 Troyes
 Tél : 03 25 45 27 27
 Mail : aic@troies-cm.fr
troies-champagne-metropole.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●			
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							

Communauté de communes de Vendeuvre - Soulaines

Établissement public à fiscalité propre regroupant 38 communes et 7500 habitants.

La Communauté de communes a pour objet la définition et la mise en œuvre de toute procédure ou action concourant au développement de son territoire.

Seront donc reconnus d'intérêt communautaire toutes les actions, opérations, zones et équipements dont l'intérêt n'est pas détachable du développement, de l'aménagement ou de la politique de cohésion sociale de l'ensemble de la communauté, même s'ils sont localisés sur le territoire d'une seule commune.

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

- aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire,
- création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs,
- création, construction, extension, entretien, réhabilitation, remise aux normes, fonctionnement et animation d'équipements relatifs aux activités périscolaires (garderies, études surveillées, restauration scolaire, centres de loisirs),
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements d'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.



Agriculture, nature et environnement

- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- protection et mise en valeur de l'environnement,
- entretien des espaces verts des différentes propriétés de la Communauté de communes.



Culture, patrimoine et loisirs

- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- participation à des activités culturelles ou sportives supra-communautaire, à vocation régionale, nationale ou internationale.



Énergie et déchets

- collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés.

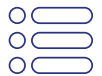
Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental



CONTACT:

Domaine Saint Victor
10 200 Soulaines-Dhuys
03 25 92 59 40

Mail : secretariat@ccvendeuvresoulaines.fr
www.ccvendeuvresoulaines.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●				
Accompagnement et AMO	●	●	●	●			●
Conception et maîtrise d'œuvre	●	●	●			●	

Domaines d'intervention



Développement économique et commercial

- actions de développement économique dans les conditions prévues par la législation en vigueur.



Logement

- politique du logement d'intérêt communautaire : mise en place d'un observatoire intercommunal du logement et des réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire,
- contractualisation ou accompagnement de procédures concourant à l'amélioration de l'habitat par la rénovation du patrimoine immobilier.



Numérique

- développement de l'informatique : fourniture, mise à niveau et maintenance de matériels informatiques et logiciels de base aux mairies des communes de la Communauté de communes,
- aménagement numérique du territoire : création, acquisition, gestion, entretien et exploitation d'infrastructures, de réseaux et de services de communications électroniques ainsi que toutes les opérations qui y sont liées. Est déclarée d'intérêt communautaire, toute intervention en matière d'aménagement numérique du territoire contribuant à l'exercice d'une autre compétence communautaire.



Santé et social

- actions sociales d'intérêt communautaire,
- dispositifs locaux de prévention de la délinquance.



Autres

- convention France Services,
- prestation de services, mise à disposition de services et maîtrise d'ouvrage déléguée.

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental

CONTACT:

Domaine Saint Victor
10 200 Soulaines-Dhuys
03 25 92 59 40

Mail: secretariat@ccvendeuvresoulaines.fr
www.ccvendeuvresoulaines.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●				
Accompagnement et AMO	●	●	●	●			●
Conception et maîtrise d'œuvre	●	●	●			●	



Communauté de communes du Barséquanais en Champagne (CCBC)

L'objectif principal de la CCBC est de favoriser la coopération intercommunale afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des services rendus aux habitants.

En Barséquanais, elle intervient dans des champs de compétences multiples (Déchets, Développement économique, Petite Enfance, Inclusion numérique, Habitat/Logement, Tourisme....) avec cependant des lignes de partage bien définies entre ce qui relève des communes ou de l'intercommunalité. Au delà des projets portés par la collectivité elle-même, la CCBC se positionne depuis de nombreuses années comme l'interlocuteur privilégié des initiatives publiques/privées mais aussi des démarches individuelles et collectives en les inscrivant si possible dans les contractualisations en cours.

Domaines d'intervention

La Communauté de communes accompagne tant les porteurs publics que les porteurs privés pour leurs projets localisés dans le Barséquanais et portant sur les thématiques suivantes :



Urbanisme et aménagement

Accompagnement proposé dans les domaines suivants :

- espaces publics,
- urbanisme,
- planification.



Logement

Accompagnement proposé en matière d'habitat et de logement.



Agriculture, nature et environnement

Accompagnement proposé dans les domaines suivants :

- circuits courts,
- milieux humides/biodiversité.



Énergie et déchets

Accompagnement proposé dans les domaines suivants :

- rénovation énergétique,
- déchets.



Eaux et milieux aquatiques

Cibles

- Collectivités
- Professionnels

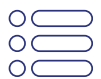


Modalités

- Intervention gratuite
- Intervention payante
- Périmètre de l'EPCI

Exemples de projet

- Intégration / (re)orientation du projet dans la stratégie de développement du territoire,
- Mise en synergie du projet dans l'écosystème local,
- Recherche de financements et relais auprès d'autres partenaires.



CONTACT:

4 grande rue de la Résistance
10 110 Bar-sur-Seine
03 25 38 26 74

Mail : contact@cc-barséquanais.fr
www.cc-barséquanais.fr/

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●					
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							

Domaines d'intervention

La Communauté de communes accompagne tant les porteurs publics que les porteurs privés pour leurs projets localisés dans le Barséquanais et portant sur les thématiques suivantes :



Développement économique et commercial

Accompagnement proposé dans les domaines suivants :

- commerces et services,
- économie circulaire,
- économie sociale et solidaire.



Culture, patrimoine et loisirs

Accompagnement proposé dans les domaines suivants :

- tourisme,
- culture,
- tiers-lieux.



Numérique



Transport et mobilités



Autres

- accompagnement de la commune du Barséquanais lauréate du dispositif "Petites Villes de Demain",
- accompagnement financier, au travers du Groupement d'Action Local (GAL) des porteurs de projets publics et privés sur des thématiques ciblées, lorsque les projets sont innovants pour le territoire et qu'ils participent au développement rural local.

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre de l'EPCI

Exemples de projet

- Intégration / (re)orientation du projet dans la stratégie de développement du territoire,
- Mise en synergie du projet dans l'écosystème local,
- Recherche de financements et relais auprès d'autres partenaires.



CONTACT:

4 grande rue de la Résistance
10 110 Bar-sur-Seine
03 25 38 26 74

Mail : contact@cc-barséquanais.fr
www.cc-barséquanais.fr/

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●					
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							



Conseil départemental de l'Aube

Il exerce des compétences en matière de solidarités humaines et de solidarité territoriale. Ses principaux domaines d'intervention concernent les thématiques suivantes :

- action sociale et médico-sociale, enfance-famille, personnes âgées et handicapées, gestion du RSA, logement et habitat,
- culture, sport, tourisme,
- aménagement, voirie, ouvrages d'art,
- gestion des collèges,
- environnement, transition écologique et mobilité,
- soutien financier aux collectivités et associations.

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

- instruction des autorisations d'urbanisme, [www](#)
- accompagnement pour la réalisation d'un projet d'aménagement d'un espace public, [www](#)
- réalisation de travaux d'entretien et de réparation de voiries et d'ouvrages d'art, [www](#)
- interventions routières au bénéfice des communes, [www](#)
- étude et direction de travaux de modernisation de la voirie, [www](#)
- accompagnement dans la gestion de la voirie et de la circulation. [www](#)



Agriculture, nature et environnement

- plate-forme "manger local", [www](#)
- aide au diagnostic en santé animale - hygiène et sécurité alimentaire en restauration collective : diagnostic et conseil. [www](#)



Culture, patrimoine et loisirs

- conservation et communication d'archives publiques, [www](#)
- gestion des archives communales et intercommunales numériques, [www](#)
- mise à disposition d'outils de valorisation du patrimoine, [www](#)
- soutien de la lecture publique. [www](#)

Cibles

- Collectivités
- Professionnels
- Associations

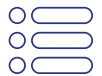


Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Réalisation d'un projet d'aménagement d'un espace public (giratoire, place publique, voirie, ...),
- Aide au réaménagement d'une bibliothèque ou à la création d'un nouveau service, accompagnement à la définition et à la mise en place du projet et identification des subventions.



CONTACT:

2 rue Pierre Labonde - 10 000 Troyes

Tél : 03 25 42 52 34

Mail : isabelle.darnel@aube.fr

www.aube.fr

Intervention en fonction de la prestation	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●			
Conception et maîtrise d'œuvre	●	●	●	●	●	●	●

Domaines d'intervention



Santé et social

- accompagnement pour la réalisation de projets d'établissement d'accueil de jeunes enfants, [www](#)
- projet de création de maisons d'assistantes maternelles, [www](#)
- accompagnement pour la réalisation de projets d'établissement dédiés aux personnes âgées et handicapées, [www](#)
- accompagnement des projets en faveur de l'autonomie des personnes âgées et handicapées, [www](#)
- accompagnement des porteurs de projet de "maison des 1000 jours", [www](#)
- accompagnement de projets dans le domaine de la santé, [www](#)
- accompagnement des porteurs de projet de prévention en action sociale, [www](#)



Numérique

- inclusion numérique, [www](#)
- outils numériques : SPL-Xdemat. [www](#)

Cibles

- Collectivités
- Professionnels
- Associations
- Particuliers



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Accompagnement de porteurs de projets de Maison des 1000 jours ou de projets liés aux 1000 premiers jours de l'enfant (Arcis sur Aube et La Chapelle Saint-Luc)
- Accompagnement à la mise en place d'ateliers numériques pour les publics afin de développer la culture numérique sur un territoire communal.



CONTACT:

2 rue Pierre Labonde - 10 000 Troyes

Tél : 03 25 42 52 34

Mail : isabelle.darnel@aube.fr

www.aube.fr

Intervention en fonction de la prestation	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●			
Conception et maîtrise d'œuvre	●	●	●	●	●	●	●

Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne (CENCA)

Le CENCA est une association qui a pour but de sauvegarder les milieux remarquables et les espèces menacées. A l'échelle des 4 départements de l'ancienne Champagne-Ardenne, il gère dans un cadre partenarial, 5 423 hectares de forêts, de pelouses, de marais, d'étangs, de prairies et d'habitats à chauves-souris, répartis sur 296 sites. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur une équipe salariée pluridisciplinaire de 35 personnes. Pour une meilleure efficacité et une proximité avec les acteurs locaux, cette équipe est répartie au sein d'antennes départementales, au plus proche du terrain.

Domaines d'intervention



Agriculture, nature et environnement

Le CENCA intervient au travers de 5 axes :

- connaissance du patrimoine naturel : réalisation d'inventaires faune-flore, de diagnostics écologiques, de suivis scientifiques,
- protection des sites naturels : animation foncière pour la maîtrise foncière ou la maîtrise d'usage de sites,
- gestion de Réserves Naturelles (11), rédaction de plans de gestion, organisation et suivi de travaux de restauration et d'entretien, partenariat avec le monde agricole...,
- valorisation des sites et accueil du public : animations nature, sentiers d'interprétation... ,
- conseils auprès d'élus pour une gestion durable du territoire, participation aux démarches de Pays, animation sur les sites Natura 2000... .

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite
- Intervention payante
- Périmètre départemental

Exemple de projet

- Animations, ateliers, conférences pédagogiques.



CONTACT:

9 rue Gustave Eiffel
10 430 Rosières-près-Troyes
Tél : 03 25 80 50 50

Mail : secretariat@cen-champagne-ardenne.org
cen-champagne-ardenne.org

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●	●	●
Conception et maîtrise d'œuvre							



Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs (EPTB)

L'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs est un syndicat mixte ouvert assurant 3 missions : la protection et la prévention contre les inondations, le maintien d'un débit minimum de la Seine et de ses principaux affluents pendant les saisons les plus sèches et l'adaptation aux changements climatiques du bassin amont de la Seine. Le périmètre d'intervention de Seine Grands Lacs est le bassin versant amont de la Seine (incluant ses affluents : la Marne, l'Aube et l'Yonne). Ce périmètre, immense, couvre 19 départements et 4 régions ; faisant de Seine Grands Lacs un acteur majeur de l'eau sur ce territoire.

Domaines d'intervention



Eaux et milieux aquatiques

Accompagnement au portage de programmes d'études préalables (3 ans) et de programmes d'actions de prévention des inondations complets (PAPI de 6 ans) :

- les programmes d'études préalables permettent de :
 - réaliser un diagnostic partagé du territoire au prisme des risques d'inondation par débordement de cours d'eau, ruissellement et remontées de nappes alluviales,
 - co-construire avec les acteurs locaux et l'État une stratégie d'actions hiérarchisée et basée sur les priorités données par les élus à cette thématique et en fonction de leurs capacités humaines et financières à mettre en œuvre des actions à court et moyen terme pour limiter les dommages aux personnes, aux biens, au patrimoine et à l'environnement,
 - de définir les outils de suivi des actions.
- les PAPI permettent de :
 - ventiler les actions sur une durée 3 ou 6 ans cohérente avec les PPI des collectivités,
 - de renseigner les outils de suivi et de préparer les PAPI suivants,
 - d'animer un collectif d'acteurs publics et privés associatifs associés à la démarche pour mettre les acteurs du territoire au même niveau d'informations sur la thématique de la gestion des inondations.

Accompagnement technique pour la préservation, la restauration et l'aménagement de zones d'expansion des crues.

Cibles

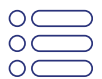
- Collectivités
- EPCI
- Syndicats compétents

Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation

Exemple de projet

Le projet d'aménagement de la Seine Bassée



CONTACT:

12 Rue Villiot
75012 Paris

Mail : eptb@seinegrandslacs.fr
Seinegrandslacs.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●			
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							



Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs (EPTB)

Domaines d'intervention



Eaux et milieux aquatiques

Dans le cadre de sa cellule accompagnement, plusieurs missions d'accompagnement par contractualisation sont proposées aux collectivités et établissements publics :

- mission 1 : accompagnement à la réalisation de diagnostic de vulnérabilité territoriale aux inondations et aux étiages,
- mission 2 : accompagnement à la mise en œuvre du Décret digues,
- mission 3 :
 - appui méthodologique et formation des collectivités à la gestion de crise (PCS, PICS)
 - formalisation d'exercices de gestion de crise à petite échelle à destination des communes, des EPCI à fiscalité propre et des établissements publics (actions PAPI et hors PAPI),

Les missions de Seine Grands Lacs pouvant être mutualisées au profit de ses collectivités adhérentes et des différents partenaires du bassin :

- mission 4 : information sur les débits des cours d'eau ;
- mission 5 : extension de la plateforme collaborative EPISEINE relative aux risques inondation ;
- mission 6 : formation des acteurs et partage de connaissances ;
- mission 7 : études d'amélioration de la connaissance en hydrologie, hydraulique fluvial, vulnérabilité sur le bassin versant Seine Amont ;
- mission 8 : accompagnement des communes dans la pose de repères de crues.

Cibles

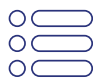
- Collectivités,
- EPCI,
- Syndicats coméptents

Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Contractualisation,
- Collectivités adhérentes

Exemple de projet

Le projet d'aménagement de la Seine Bassée



CONTACT:

12 Rue Villiot
75012 Paris

Mail : eptb@seinegrandslacs.fr
Seinegrandslacs.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●			
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							



Fédération départementale des Chasseurs de l'Aube (FDC10)

La FDC10 participe aux décisions en matière de biodiversité et de mise en valeur de l'espace naturel. Elle apporte, grâce à ses collaborateurs techniques et scientifiques, sa contribution en matière d'expertise écologique. Elle met en œuvre d'importants programmes d'aménagement en faveur de la faune sauvage en partenariat avec le monde agricole et forestier.

Quelques chiffres en 2023, plus de 31 000 arbustes plantés (25km de haies), environ 100 000 hectares expertisés dans le cadre de la trame verte, 200 000 hectares en gestion (Natura 2000, ...) ou encore plus de 3 000 personnes ayant participé aux sorties nature.

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

Conseil et accompagnement dans les domaines suivants :

- paysage et foncier



Agriculture, nature et environnement

Conseil et accompagnement dans les domaines suivants :

- agriculture,
- sol,
- préservation et gestion des zones humides,
- suivi scientifique des fauches des prairies en Vallée de Seine,
- gestion des ressources,
- projets "Biodiversité" à l'échelle du territoire : trame verte et bleue - gestion des bords de champs,
- animation de zones Natura 2000,
- Trame verte et bleue.



Développement économique et commercial

Conseil et accompagnement dans les domaines suivants :

- industrie,
- formation professionnelle,
- compensation et évaluation environnementale.



Culture, patrimoine et loisirs

- conseil et accompagnement dans le domaine du tourisme.



Cibles

- Collectivités
- Professionnels
- Particuliers
- Entreprises



Modalités

- Intervention gratuite
- Intervention payante
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Projet du site naturel de Davrey
- Convention avec la commune de Rives Dervoises

CONTACT:

28 boulevard Victor Hugo - 10 000 Troyes

Tél : 03 25 71 88 98

Mail : baudoux.b@fdc10.org

www.fdc10.org

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●					
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							



Gaz Réseau Distribution France (GRDF)

GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert (renouvelable produit localement), le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Domaines d'intervention



Énergie et déchets

Conseil et accompagnement des territoires dans les domaines suivants :

- économie d'énergie :
 - mise à disposition d'outils de suivi des consommations,
 - accès aux données de consommation en Open Data,
 - conseils en solutions techniques innovantes. [www](#)
- énergies renouvelables :
 - analyses territoriales des gisements d'intrants valorisables en gaz renouvelables,
 - analyses des consommations de gaz,
 - études de faisabilités techniques et financières pour le raccordement et l'injection dans le réseau de distribution de gaz naturel,
 - accompagnement des porteurs de projets pendant les phases d'études, de construction et d'exploitation des sites de production de gaz renouvelables. [www](#)



Transport et mobilités

- conseil et accompagnement des territoires en matière de mobilité durable via le déploiement du BioGNV :
 - accompagnement des porteurs de projets pendant les phases d'études, de construction et d'exploitation des sites d'avitaillement,
 - études de faisabilités techniques et financières de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel. [www](#)

Cibles

- Collectivités
- Professionnels
- Bailleurs
- Transporteurs de marchandises (routier et fluvial)
- Transporteurs de voyageurs
- Opérateurs de transports en commun



Modalités

- Intervention gratuite dans le cadre de la mission de service public de GRDF
- Périmètre départemental



CONTACT:

15 rue de Stockholm
10 300 Sainte-Savine
Tél : 06 69 13 28 20

Mail : xavier.adnot@grdf.fr
www.grdf.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●		●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●		●	●	●
Conception et maîtrise d'œuvre							



Groupe d'Action Local (GAL) Othe-Armance

Le Groupe d'Action Local Othe-Armance (GAL Othe-Armance) se situe dans le périmètre du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Othe-Armance (PETR Othe-Armance). Le GAL est une entité portée par le PETR Othe-Armance pour mettre en œuvre la stratégie locale de développement du territoire mise en place par le LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) une sous-mesure du FEADER, ses membres sont composés des élus de la CCPO, de la CCCVA et des acteurs de la société civile du Pays d'Othe et du Pays d'Armance et du Chaourçois. Sa mission consiste à accompagner les porteurs des projets publics et privés pour obtenir des subventions européennes en collaboration avec l'autorité de gestion la Région Grand-Est.

Domaines d'intervention



Agriculture, nature et environnement

- conseil et accompagnement pour les projets relatifs à la mise en œuvre de circuits courts.



Énergie et déchets

Conseil et accompagnement, instruction des dossiers, recherches des subventions, montage des projets proposés dans les domaines suivants :

- économie d'énergie,
- rénovation énergétique,
- déchets,
- énergies renouvelables.



Transport et mobilités

Conseil et accompagnement, instruction des dossiers, recherches des subventions, montage des projets proposés dans les domaines suivants :

- connaissance de la mobilité,
- modes actifs : vélo, marche, ...

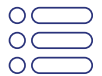
Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre du PETR



CONTACT:

27 avenue Tricoche Maillard -
10 160 Aix-Villemaur-Palis

Tél : 03 25 42 65 34

Mail : gal.othe-armance@orange.fr
www.othe-armance.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●	●	●
Conception et maîtrise d'œuvre							



Groupe d'Action Local (GAL) Othe-Armance

Domaines d'intervention



Développement économique et commercial

Conseil et accompagnement, instruction des dossiers, recherches des subventions, montage des projets proposés dans les domaines suivants :

- commerces et services,
- économie circulaire,
- économie sociale et solidaire,
- emploi.



Culture, patrimoine et loisirs

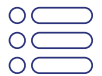
Conseil et accompagnement, instruction des dossiers, recherches des subventions, montage des projets proposés dans les domaines suivants :

- tourisme,
- culture,
- patrimoine et monuments historiques,
- tiers-lieux.



Autres

- Programme LEADER 2023-2027 du GAL Othe-Armance : sous thématique : Écologie, Tourisme, Développement économique, Culture, Patrimoine, Service à la population, Sports et loisirs.



CONTACT:

27 avenue Tricoche Maillard -
10 160 Aix-Villemaur-Palis

Tél : 03 25 42 65 34

Mail : gal.othe-armance@orange.fr

www.othe-armance.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●	●	●
Conception et maîtrise d'œuvre							



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Othe - Armance

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Othe - Armance a vocation à être un outil de coopération entre communautés de communes. Il est composé d'un conseil syndical, d'un conseil de développement et d'une conférence des Maires. Chaque PETR élabore un projet de territoire pour le compte et en partenariat avec les communautés de communes qui le composent. Il s'agit d'un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, culturel et social sur son territoire afin de promouvoir un modèle de développement durable et d'en améliorer la compétitivité, l'attraction et la cohésion.

Domaines d'intervention



Agriculture, nature et environnement

Conseil et accompagnement en matière d'agriculture et pour les projets relatifs à la mise en place de circuits courts.



Énergie et déchets

Conseil et accompagnement dans les domaines suivants :

- économie d'énergie,
- rénovation énergétique,
- énergies renouvelables.



Transport et mobilités

Conseil et accompagnement, dans les domaines suivants :

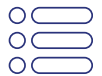
- connaissance de la mobilité,
- modes actifs : vélo, marche, ...



Développement économique et commercial

Conseil et accompagnement dans les domaines suivants :

- commerces et services,
- économie circulaire,
- économie sociale et solidaire,
- industries,
- emploi.



CONTACT:

27 avenue Tricoche Maillard -
10 160 Aix-Villemaur-Palis

Tél : 03 25 42 65 34

Mail : gal.othe-armance@orange.fr
www.othe-armance.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise			●	●			
Accompagnement et AMO			●	●			
Conception et maîtrise d'œuvre							



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Othe - Armance

Domaines d'intervention



Culture, patrimoine et loisirs

Conseil et accompagnement dans les domaines suivants :

- tourisme,
- culture,
- patrimoine et monuments historiques,
- tiers-lieux.



Autres

Conseil et accompagnement en matière d'ingénierie financière.

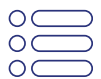
Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre du PETR



CONTACT:

27 avenue Tricoche Maillard

10 160 Aix-Villemaur-Palis

Tél : 03 25 42 65 34

Mail : gal.othe-armance@orange.fr

www.othe-armance.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil			●	●			
Accompagnement			●	●			
Conception et maîtrise d'œuvre							



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Seine en Plaine Champenoise

Le PETR a pour objet de définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre. Il accompagne les collectivités du territoire (EPCI, communes) dans leurs recherches de financements pour leurs projets d'investissements liés à l'aménagement du territoire (tourisme, environnement, équipements, transports...) :

- recherche des financements,
- aide au montage des dossiers de subvention,
- suivi des dossiers,
- aide au versement des subventions.

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

Conseil et accompagnement en matière de planification (Schéma de Cohérence Territoriale).



Transport et mobilités

Conseil et accompagnement, dans les domaines suivants :

- connaissance de la mobilité,
- modes actifs : vélo, marche, ...



Culture, patrimoine et loisirs

Conseil et accompagnement dans les domaines suivants :

- tourisme, culture, patrimoine et monuments historiques, sport.



Autres

Accompagnement des collectivités du territoire (EPCI, communes) dans leurs recherches de financements pour leurs projets d'investissements liés à l'aménagement du territoire (tourisme, environnement, équipements, transports...) :

- recherche des financements aide au montage des dossiers de subvention,
- suivi des dossiers,
- aide au versement des subventions,
- développement de projets (coordination porteurs de projets : diagnostic, stratégie, programme d'actions, suivi, évaluation et communication).

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite
- Périmètre du PETR



CONTACT:

9 place des Martyrs
10100 Romilly-sur-Seine
Tél : 03 25 25 20 71

Mail :

contact@petr-seineenplainechampenoise.fr
www.petr-seineenplainechampenoise.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●		●		
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							

SEM ÉNERGIE



La SEM Énergie de l'Aube accompagne les acteurs locaux publics comme privés dans la gestion des énergies. L'offre d'ingénierie porte sur la chaleur et les énergies renouvelables. Un accompagnement est proposé pour l'installation photovoltaïque en toiture de bâtiments, sur ombrières de parking ainsi que sur des friches.

L'accompagnement portant sur les ENR couvre l'ensemble du projet : l'étude, le financement, les travaux, et l'exploitation jusqu'à la fin de vie de l'installation. L'offre en tiers-investissement permet de se substituer à la collectivité ou au porteur privé pour le financement des projets. Le cas échéant, l'électricité produite localement pourra être distribuée directement aux bâtiments via le principe de l'autoconsommation.

Domaines d'intervention



Énergie et déchets

Dans le domaine des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur :

- identification des potentiels sur le foncier du bénéficiaire,
- pré-étude de dimensionnement du projet,
- accompagnement dans les aides disponibles,
- étude de possibilité de porter financièrement le projet,
- réalisation des démarches administratives,
- suivi des étapes de la réalisation du chantier,
- réalisation de la gestion du projet.



Transport et mobilités

Sous des installations d'ombrières photovoltaïques sur parkings :

- déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques,
- déploiement de locaux vélos sécurisés avec bornes de recharge pour les vélos électriques ou services associés.

Cibles

- Collectivités
- Acteurs privés hors particuliers



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental

Exemple de projet

- Possibilité de porter les investissements sur les projets EnR et réseaux de chaleur pour le compte des collectivités ou des partenaires privés et de les exploiter.



CONTACT:

Espace Regley - 1 Boulevard Charles Baltet
10 000 Troyes
Tél : 03 25 70 64 65
Mail : contact@semenergie.fr
www.semenergie.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●	●	●
Conception et maîtrise d'œuvre							



Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aube (SDIS10)

Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) sont chargés :

- de la prévention des risques de sécurité civile,
- de la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours,
- de la lutte contre les incendies,
- de la protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement,
- des secours et des soins d'urgence aux personnes ainsi que leur évacuation.

Domaines d'intervention



Sécurité

- conseil technique aux communes et aux professionnels en matière de prévention incendie,
- conseil technique aux communes et aux professionnels en matière de défense extérieure contre l'incendie.

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite
- Périmètre départemental

Exemples de projet

- Avis sur les autorisations d'urbanisme,
- Conseil en matière d'établissements recevant du public



CONTACT:

21 rue Etienne Pedron - 10 000 Troyes

Tél : 03 25 43 58 00

www.sdis10.com

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise		●	●				
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

Intervention dans les domaines suivants :

- constructions de bâtiments,
- équipements publics,
- logements,
- espaces publics,
- voirie et ouvrages d'art,
- friches,
- réhabilitation de bâtiments.



Énergie et déchets

Intervention dans les domaines suivants :

- rénovation énergétique, déchets



Culture, patrimoine et loisirs

Intervention dans les domaines suivants :

- tourisme, culture, sport.

Pour les thématiques ci-dessus, l'ingénierie proposée par la SIABA se traduit par :

- aide à la définition du projet,
- étude de faisabilité (financière, technique et juridique) et programmation,
- assistance au choix du maître d'œuvre,
- suivi des études techniques, conseils,
- mise en œuvre et suivi des procédures de passation des marchés,
- montage des dossiers de subvention, gestion des appels de fonds,
- suivi des travaux, gestion financière et comptable de l'opération,
- réception et livraison de l'équipement,
- gestion des réserves jusqu'à la fin du délai de parfait achèvement.



CONTACT:

7 rue Jean-Louis Delaporte
10 000 Troyes
Tél : 03 25 42 57 04
Mail : info.siaba.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise		●	●	●	●		●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●		●
Conception et maîtrise d'œuvre							

Syndicat d'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (DEPART)

Le syndicat a pour objet l'élaboration, l'approbation, le suivi, l'évaluation, la mise en œuvre et la gestion dans le temps (modification, révision) d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Il assure ainsi la compétence « schéma de cohérence territoriale » en lieu et place de ses membres.

A ce titre, le syndicat peut :

- réaliser toute activité d'étude, d'ingénierie, d'animation et de coordination, nécessaire à l'élaboration, au suivi, à la mise en œuvre et à la gestion du SCoT,
- produire des avis et des conseils en aménagement, urbanisme et développement durable,
- développer des réflexions et des échanges sur le territoire et avec les autres territoires.

Domaines d'intervention



Agriculture, nature et environnement

Conseil et accompagnement des territoires dans les domaines suivants :

- risques naturels :
 - étude risques inondation et urbanisme, [www](#)
 - mieux intégrer le risque inondation dans l'urbanisme. [www](#)
- biodiversité et milieux humides :
 - la trame verte et bleue, [www](#)
 - haies, jardin, vergers : la trame verte et bleue à nos portes ! [www](#)
 - les zones humides : enjeux locaux et moyens de préservation, [www](#)
 - haies : guide de plantation. [www](#)



Transport et mobilités

- modes actifs : schéma directeur des itinéraires doux. [www](#)

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental

Exemple de projet

- Suivi des documents d'urbanisme et veille à la compatibilité avec le SCoT



CONTACT:

28 boulevard Victor Hugo
10 000 Troyes

Tél : 03 25 71 88 98

Mail : contact@syndicatdepart.fr
www.syndicatdepart.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●					
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

Conseil et accompagnement des territoires dans les domaines suivants :

- planification et urbanisme, [www](#)
- paysage et architecture :
 - intégration du bâti agricole et viticole dans le paysage, [www](#)
 - clôture et jardin, [www](#)
 - le guide des paysages de la région troyenne. [www](#)



Développement économique et commercial

- planification économique : SCOT et économie [www](#)
- commerces et services : SCOT et commerces, [www](#)
- observatoire des Zones d'Activités Économiques. [www](#)



Énergie et déchets

Conseil et accompagnement des territoires dans les domaines suivants :

- énergies renouvelables. [www](#)

Cibles

- Collectivités
- Professionnels

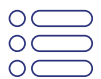


Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental

Exemple de projet

- Suivi des documents d'urbanisme et veille à la compatibilité avec le SCoT



CONTACT:

28 boulevard Victor Hugo
10 000 Troyes

Tél : 03 25 71 88 98

Mail : contact@syndicatdepart.fr
www.syndicatdepart.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●					
Accompagnement et AMO							
Conception et maîtrise d'œuvre							

Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Aube (SDEA)

Le SDEA, créé en 1937, exerce une compétence fondatrice et fédérative : il est l'autorité organisatrice, dans l'Aube, des distributions publiques d'électricité et de gaz. Propriétaire des réseaux d'électricité moyenne et basse tension, ainsi que des canalisations de gaz à moyenne et basse pression, représentant au total près de 10.000 km de réseau de distribution, il est l'un des principaux acteurs publics de l'énergie dans le département. Outre des travaux d'intérêt général sur le réseau public de distribution d'électricité, le SDEA constitue un véritable acteur local de la transition énergétique.

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

- conception et réalisation des travaux d'intérêt général sur le réseau public de distribution d'électricité (extension, renforcement, éclairage et signalisation lumineuse), [www](#)
- Pour les communes qui le souhaitent, le SDEA intervient sur leurs installations d'éclairage et de signalisation lumineuse tant pour les investissements que pour la maintenance. [www](#)



Énergie et déchets

Conseil et accompagnement des territoires dans les domaines suivants :

- énergies renouvelables :
 - valorisation des énergies renouvelables, [www](#)
 - autoconsommation collective d'électricité, [www](#)
- économies d'énergie et rénovation énergétique :
 - conseil en énergie partagée (CEP), [www](#)
 - rénovation énergétique de l'habitat privé, [www](#)
 - achat d'énergie (groupement de commandes). [www](#)



Transport et mobilités

- installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans l'ensemble du département. [www](#)

Cibles

- Collectivités
- Professionnels



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental
- Membres du groupement pour l'achat d'énergie

Exemples de projet

- Mesures concernant l'éclairage public,
- Autoconsommation collective d'électricité,
- Schéma directeur de développement des infrastructures de recharge ouvertes au public pour les véhicules électriques et les véhicules hybrides rechargeables (SDIRVE)



CONTACT:

22 rue Grégoire-Pierre Herluison
Cité administrative des Vassaulles
10 012 Troyes
Tél : 03 25 83 26 26
Mail : contac@sde-aube.fr
www.sde-aube.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●			
Accompagnement et AMO	●	●	●	●			
Conception et maîtrise d'œuvre	●	●	●	●	●	●	●



Syndicat des Eaux de l'Aube et sa Régie (SDDEA et sa Régie)

Acteurs majeurs sur le département de l'Aube, le SDDEA et sa Régie interviennent sur cinq compétences : l'eau potable, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif, la GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et la démolition.

Plus de 340 agents répartis sur le territoire interviennent 24h/24 pour répondre aux besoins des usagers. Ils interviennent sur 3 départements et exercent une ou plusieurs compétences sur 481 communes.

Domaines d'intervention



Eaux et milieux aquatiques

En matière d'assainissement :

- participation à la définition des schémas de gestion des eaux pluviales si et seulement si, ils sont réalisés en même temps que les diagnostics périodiques des eaux usées,
- Assistance à Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour l'extension, le renforcement ou encore le renouvellement des réseaux d'eaux usées ainsi que pour les stations d'épuration,
- réalisation de travaux de canalisation et équipements de télésurveillance pour les communes n'étant pas intégrées à un COPE (Conseil de la Politique de l'Eau)
- proposition aux communes qui ne sont pas intégrées à un COPE : prestation de préparation de budget EP et AC / rédaction de rapport d'activité prix et RPQS et conseils pour les données SISPEA,
- étude de transfert de compétences eau potable et assainissement (état des lieux administratif, juridique, technique, une prospective financière ainsi qu'une évaluation des ressources humaines nécessaires),
- assainissement non collectif via le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la régie du SDDEA :
 - diagnostics, études et contrôles,
 - contrôle périodique et opérations de réhabilitation.



Cibles

- Collectivités
- Professionnels
- Particuliers (uniquement pour le SPANC)



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental



CONTACT:

Cité administratives de Vassaulles
22 Rue Grégoire Pierre Herluison
10 000 Troyes
Tél : 03 25 83 27 10
Mail : sddea@sddea.fr
www.sddea.fr

Intervention en fonction de la prestation	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilité technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●	●	●
Conception et maîtrise d'œuvre	●	●	●	●	●	●	●

Domaines d'intervention



Eaux et milieux aquatiques

En matière d'eau potable :

- étude de transfert de compétences eau potable et assainissement (état des lieux administratif, juridique, technique, une prospective financière ainsi qu'une évaluation des ressources humaines nécessaires),
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et/ou mission de maîtrise d'œuvre permettant de planifier et piloter les travaux nécessaires à la préservation et à la conservation des ouvrages et des réseaux de distribution.

En matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) :

- Maîtrise d'Ouvrage Déléguée pour des aménagements hydrauliques,
- gestion des milieux aquatiques :
 - diagnostics hydromorphologiques (étude des formes des cours d'eau), diagnostics phytosociologiques (études des cortèges des plantes),
 - réalisation de travaux, en interne ou par des entreprises,
 - conduite de projets de restauration et d'aménagement
 - animation du territoire pour favoriser l'émergence de projets ou sensibiliser aux bonnes pratiques.
- études de ruissellement,
- intervention en matière de démoustication.

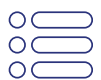
Cible

- Collectivités



Modalités

- Intervention gratuite ou payante en fonction de la prestation
- Périmètre départemental



CONTACT:

Cité administratives de Vassaulles
22 Rue Grégoire Pierre Herluison
10 000 Troyes
Tél : 03 25 83 27 10
Mail : sddea@sddea.fr
www.sddea.fr

<u>Intervention en fonction de la prestation</u>	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●	●	●	●	●	●
Accompagnement et AMO	●	●	●	●	●	●	●
Conception et maîtrise d'œuvre	●	●	●	●	●	●	●



Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)

Le syndicat mixte a pour missions de protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée, de contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie, à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public, de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

Dans le cadre fixé par la Charte, il assure sur le territoire du Parc, la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement menées avec ses partenaires.

Domaines d'intervention



Urbanisme et aménagement

- conseils et accompagnement des porteurs de projets publics et privés dans le domaine de l'aménagement du territoire (planification, paysage, architecture, urbanisme, espaces publics...),
- conseil et accompagnement des porteurs de projets publics et privés (communes, particuliers) : préconisations et recommandations techniques (ex : avis pour tout projet de construction ou de rénovation de bâtiment, ou d'aménagement du territoire) ; porter-à-connaissance (ex : PLU-PLUi) ; sensibilisation/information (ex : diagnostics communaux de paysage).



Agriculture, nature et environnement

- conseils et accompagnement des porteurs de projets publics et privés pour tout projet d'aménagement en milieux naturels,
- gestion des espaces naturels : animation de 6 sites Natura 2000 et de 2 réserves naturelles,
- co-animation du site Ramsar « Étangs de la Champagne humide »,
- animation de la marque "Valeurs Parc naturel régional" qui valorise des produits locaux et circuits courts.

Cibles

- Collectivités
- Professionnels
- Particuliers



Modalités

- Intervention gratuite
- Périmètre couvert par le PNRFO

Exemples de projet

- Avis sur autorisations d'urbanisme,
- Éducation et la sensibilisation à l'environnement,
- Trame verte et bleue,
- Charte du parc.



CONTACT:

Maison du Parc
10 220 PINEY
Tél : 03 25 43 81 90
Mail : bonjour@pnrfo.org
www.pnr-foret-orient.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●			●		●
Accompagnement et AMO	●	●			●		●
Conception et maîtrise d'œuvre							



Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)

Domaines d'intervention



Développement économique et commercial

- conseil et accompagnement des porteurs de projets publics et privés,
- animation de la Marque « Valeurs Parc naturel régional »,
- aide à la recherche de financements notamment en tant que structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL) du Triangle d'Orient (programme LEADER 2023-2027).



Culture, patrimoine et loisirs

- conseils et accompagnement des porteurs de projets publics et privés : Marque « Valeurs Parc naturel régional de la Forêt d'Orient », coordination de l'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable, sensibilisation et information,
- gestion des équipements touristiques du parc : Accueil/Boutique de la Maison du Parc ; Espace Faune de la Forêt d'Orient ; sentiers de randonnée pédestre du PNRFO jeu immersif du Triangle secret,
- sensibilisation/information, notamment en termes de conciliation des usages et activités dans les espaces naturels du Parc.



Énergie et déchets

- conseils et accompagnement des porteurs de projets publics et privés (communes, particuliers) : préconisations et recommandations techniques ; porter-à-connaissance (ex : zones de potentiel de développement des énergies renouvelables) ; sensibilisation/information.

Cibles

- Collectivités
- Professionnels
- Particuliers

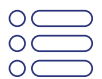


Modalités

- Intervention gratuite
- Périmètre couvert par le PNRFO
- Périmètre du GAL du Triangle d'Orient

Exemples de projet

- Avis sur autorisations d'urbanisme,
- Éducation et la sensibilisation à l'environnement,
- Trame verte et bleue,
- Charte du parc.



CONTACT:

Maison du Parc
10 220 PINEY

Tél : 03 25 43 81 90

Mail : bonjour@pnrfo.org
www.pnr-foret-orient.fr

	Observation prospective	Amont définition du besoin	Études préalables faisabilités technique et financière	Préparation de la mise en œuvre	Suivi technique Esquisse	Avant-projet	Réalisation assistance à la gestion post-mise en œuvre
Conseil et expertise	●	●			●		●
Accompagnement	●	●			●		●
Conception et maîtrise d'œuvre							



INDEX



Agriculture, nature et environnement

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	p.28
Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)	p.27
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)	p.30
Chambre d'agriculture de l'Aube	p.40
Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM)	p.45
Communauté de communes de Venduvre - Soulaines	p.46
Communauté de communes du Barséquanais en Champagne	p.48
Conseil départemental de l'Aube	p.50
Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne (CENCA)	p.52
Direction départementale des territoires	p.15
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Unité départementale (UD) Aube / Haute-Marne	p.21
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - Pôle promotion du développement durable	p.22
Fédération départementale des Chasseurs de l'Aube (FDC10)	p.55
Groupe d'Action Local (GAL) Othe - Armance	p.57
Office français de la biodiversité (OFB) - Service départemental de l'Aube	p.25
Office National des Forêts (ONF) - Agence territoriale Aube - Marne	p.24
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Othe - Armance	p.59
Syndicat d'Étude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (DEPART)	p.65
Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)	p.70
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	p.23



Conseil et veille juridique

Association départementale des Maires de l'Aube (AMF 10)	p.36
Direction départementale des Finances publiques de l'Aube (DDFIP)	p.20
Préfecture de l'Aube	p.14





Culture, patrimoine et loisirs

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	p.29
Agence départementale du tourisme	p.35
Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM)	p.45
Communauté de communes de Venduvre - Soulaines	p.46
Communauté de communes du Barséquanais en Champagne	p.49
Conseil départemental de l'Aube	p.50
Fédération départementale des Chasseurs de l'Aube (FDC10)	p.55
Groupe d'Action Local (GAL) Othe - Armance	p.58
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Othe - Armance	p.60
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Seine en Plaine Champenoise	p.61
Société Immobilière et d'Aménagement de l'Aube (SIABA)	p.64
Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)	p.71
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	p.23



Développement économique et commercial

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	p.28
Business Sud Champagne (BSC)	p.37
Chambre d'agriculture de l'Aube	p.41
Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube (CCI)	p.42
Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM)	p.44
Communauté de communes de Venduvre - Soulaines	p.47
Communauté de communes du Barséquanais en Champagne	p.49
Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations	p.17
Direction départementale des territoires	p.16
Fédération départementale des Chasseurs de l'Aube (FDC10)	p.55
Groupe d'Action Local (GAL) Othe - Armance	p.58
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Othe - Armance	p.59
Syndicat d'Étude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (DEPART)	p.66
Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)	p.71





Eaux et milieux aquatiques

Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)	p.27
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)	p.30
Chambre d'agriculture de l'Aube	p.41
Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM)	p.45
Communauté de communes du Barséquanais en Champagne	p.48
Direction départementale des territoires	p.15
Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs (EPTB)	p.53
Office français de la biodiversité (OFB) - Service départemental de l'Aube	p.25
Office National des Forêts (ONF) - Agence territoriale Aube - Marne	p.24
Syndicat des Eaux de l'Aube et sa Régie (SDDEA et sa Régie)	p.68



Énergie et déchets

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	p.28
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)	p.30
Chambre d'agriculture de l'Aube	p.41
Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM)	p.44
Communauté de communes de Vendevre - Soulaines	p.46
Communauté de communes du Barséquanais en Champagne	p.48
Direction départementale des territoires	p.16
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - Pôle promotion du développement durable	p.22
Gaz Réseau Distribution France (GRDF)	p.56
Groupe d'Action Local (GAL) Othe - Armance	p.57
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Othe - Armance	p.59
SEM ÉNERGIE	p.62
Société Immobilière et d'Aménagement de l'Aube (SIABA)	p.64
Syndicat d'Étude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (DEPART)	p.66
Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Aube (SDEA)	p.67
Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)	p.71



Formation et information

Association départementale des Maires de l'Aube (AMF 10)	p.36
Direction départementale des Finances publiques de l'Aube (DDFIP)	p.21
Centre de gestion de la fonction publique de l'Aube	p.39



Ingénierie financière

Business Sud Champagne (BSC)	p.38
Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM)	p.45
Direction départementale des finances publiques de l'Aube (DDFIP)	p.20
Direction départementale des territoires	p.16
Préfecture de l'Aube	p.14



Logement

Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)	p.34
Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM)	p.43
Communauté de communes de Vendevre - Soulaines	p.47
Communauté de communes du Barséquanais en Champagne	p.48
Direction départementale des territoires	p.16



Numérique

Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM)	p.44
Communauté de communes de Vendevre - Soulaines	p.47
Communauté de communes du Barséquanais en Champagne	p.49
Conseil départemental de l'Aube	p.51
Préfecture de l'Aube	p.14



Santé et social

Agence Régionale de santé (ARS) - Délégation territoriale de l'Aube	p.21
Communauté de communes de Vendevre - Soulaines	p.47
Conseil départemental de l'Aube	p.51
Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations	p.17
Direction départementale des territoires	p.16
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Aube (DSDEN)	p.20
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) -Unité départementale (UD) Aube / Haute-Marne	p.21



Sécurité

Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations	p.17
Direction Départementale de la Police Nationale (DDPN)	p.18
Direction départementale des territoires	p.16
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - Unité départementale (UD) Aube / Haute-Marne	p.21
Groupeement de Gendarmerie Départemental de l'Aube (GGD)	p.19
Préfecture de l'Aube	p.14
Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aube (SDIS10)	p.63



Transport et mobilités

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	p.29
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)	p.30
Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM)	p.43
Communauté de communes du Barséquanais en Champagne	p.49
Direction départementale des territoires	p.16
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - Pôle promotion du développement durable	p.22
Gaz Réseau Distribution France (GRDF)	p.56
Groupe d'Action Local (GAL) Othe - Armance	p.57
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Othe - Armance	p.59
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Seine en Plaine Champenoise	p.61
SEM ÉNERGIE	p.62
Syndicat d'Étude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (DEPART)	p.65
Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Aube (SDEA)	p.67



Urbanisme et aménagement

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	p.28
Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)	p.27
Agence Régionale de santé (ARS) - Délégation territoriale de l'Aube	p.21
Business Sud Champagne (BSC)	p.38
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)	p.30
Chambre d'agriculture de l'Aube	p.40
Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM)	p.43
Communauté de communes de Venduvre - Soulaines	p.46
Communauté de communes du Barséquanais en Champagne	p.48
Conseil départemental de l'Aube	p.50
Direction départementale des territoires	p.15
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Aube (DSDEN)	p.20
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) -Unité départementale (UD) Aube / Haute-Marne	p.21
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - Pôle promotion du développement durable	p.22
Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE)	p.32
Fédération départementale des Chasseurs de l'Aube (FDC10)	p.55
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Seine en Plaine Champenoise	p.61
Société Immobilière et d'Aménagement de l'Aube (SIABA)	p.64
Syndicat d'Étude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (DEPART)	p.66
Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Aube (SDEA)	p.67
Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO)	p.70
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	p.23

Cartographie de l'ingénierie publique territoriale



AUBE

CONTACT :
Direction départementale des territoires
1, boulevard Jules Guesde
10000 TROYES
ingenierie@aubes.gouv.fr

